



Mission Locale  
Pays de Caux  
Vallée de Seine

# DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Maj Février 2024



# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b>	<b>Page 4</b>
<b>I - DONNEES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DE LA MISSION LOCALE DU PAYS DE CAUX VALLEE DE SEINE</b>	<b>Page 5</b>
<b>1 – Données démographiques des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale</b>	<b>Page 5</b>
1.1 – Présentation des EPCI	Page 5
1.2 – Population par grandes tranches d'âge, sexe et évolution	Page 7
<b>2 – Données économiques des EPCI</b>	<b>Page 8</b>
<b>3 – Demande d'emploi sur le territoire</b>	<b>Page 9</b>
<b>4 – Dynamique d'emploi sur le territoire</b>	<b>Page 10</b>
4.1 – Offres d'emploi diffusées	Page 10
4.2 – Création d'entreprises par secteur d'activité	Page 11
<b>5 – L'insertion par l'activité économique</b>	<b>Page 12</b>
5.1 – Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI)	Page 13
5.2 – les entreprises d'insertion (EI)	Page 13
5.3 – les associations intermédiaires (AI)	Page 14
5.4 – les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)	Page 14
5.5 – les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ)	Page 15
<b>6 – Scolarisation sur le territoire</b>	<b>Page 15</b>
<b>7 – Offre de formation sur le territoire</b>	<b>Page 17</b>
<b>8 – Le Partenariat sur le territoire</b>	<b>Page 18</b>
<b>9 – Le logement des jeunes sur le territoire</b>	<b>Page 18</b>
9.1 – Type de cohabitation des 15-19 ans	Page 19
9.2 – Type de cohabitation des 20-24 ans	Page 19
9.3 – Personnes vivant seules selon l'âge (en %)	Page 20
<b>10 – Mobilité sur le territoire</b>	<b>Page 20</b>
<b>11 – Catégories socio professionnelles (CSP), revenu et pauvreté</b>	<b>Page 22</b>
11.1 – Population des 15-24 ans par CSP	Page 22
11.2 – Revenu et pauvreté	Page 22
<b>12 – Le partenariat sur le champ du handicap</b>	<b>Page 23</b>
<b>13 – La santé des jeunes sur le territoire</b>	<b>Page 24</b>
<b>14 – Les jeunes sous main de justice</b>	<b>Page 26</b>
<b>15 – Les jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance</b>	<b>Page 26</b>
<b>II – LA MISSION LOCALE DU PAYS DE CAUX VALLEE DE SEINE</b>	<b>Page 31</b>
<b>1 – Cartographie des lieux d'accueil de la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine</b>	<b>Page 31</b>
<b>2 – Les chiffres clés</b>	<b>Page 32</b>
2.1 – Les chiffres des premiers accueils	Page 32
2.2 – Les chiffres de l'accompagnement	Page 33
2.3 – Offre de services de la Mission Locale	Page 34
2.4 – Dispositifs mobilisés	Page 35
2.5 – Aides financières	Page 35
2.6 – Situations démarrées	Page 36
<b>3 – Enquête Jeunes accompagnés par la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine</b>	<b>Page 41</b>
3.1 – Enquête en ligne – Objectifs et caractéristiques	Page 41
3.2 – Profil des répondants	Page 41
3.3 – restitution de l'enquête jeunes - Synthèse des enseignements de l'enquête	Page 42
<b>III – LES EMPLOYEURS ET LA MISSION LOCALE</b>	<b>Page 47</b>
<b>1 – La relation aux employeurs au sein de la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine</b>	<b>Page 47</b>
<b>2 – Les chiffres clés de la relation aux employeurs</b>	<b>Page 47</b>
<b>3 – Enquête de satisfaction auprès des employeurs</b>	<b>Page 47</b>
3.1 – Objectifs et caractéristiques de l'enquête	Page 47
3.2 – Restitution de l'enquête	Page 49
<b>IV – CONCLUSION</b>	<b>Page 53</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE – GLOSSAIRE – ANNEXES</b>	<b>Page 55</b>

# PREAMBULE

La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine est une structure territoriale dynamique qui tend, par ses actions, à valoriser son public jeune, son territoire, son environnement et ses partenaires.

Elle intervient sur une communauté d'agglomération et une communauté de commune : Caux Vallée de Seine et Campagne de Caux. Un territoire qu'elle qualifie de « Rurbain ».

Afin d'être au plus près du public, elle a développé un accueil de proximité.

Le diagnostic présenté comporte des éléments statistiques sur la situation démographique, économique et sociale du territoire, principalement sur le public Jeunes.

Il comporte ensuite une présentation de l'activité de la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine.

Enfin, il se termine par deux enquêtes réalisées auprès des jeunes et des entreprises.

La Mission Locale du pays de Caux Vallée de Seine a souhaité lancer une enquête jeunes et réaliser des interviews d'administrateurs et de partenaires en 2023.

L'enquête visait à recueillir l'avis des jeunes sur l'offre de services de la Mission Locale, leurs attentes, leurs perceptions et leurs engagements.

326 jeunes ont commencé le questionnaire et 176 ont répondu en totalité.

Par ailleurs, 13 interviews d'administrateurs et partenaires ont été menés.

Les résultats du questionnaire vont permettre d'adapter les actions et l'accompagnement en fonction des besoins réels des jeunes, en prenant en compte leurs attentes, leurs difficultés et leurs aspirations

Les entretiens fournissent également des éléments précieux pour permettre d'orienter nos actions à venir et enrichir notre projet stratégique.



# I - DONNEES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DE LA MISSION LOCALE DU PAYS DE CAUX VALLEE DE SEINE

## 1 – Données démographiques des EPCI

### 1.1 – Présentation des EPCI

La Mission Locale évolue sur la communauté d'agglomération Caux Seine Agglo et sur la communauté de communes Campagne de Caux. Les deux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) totalisent 72 communes et 93 033 habitants (données INSEE 2019).

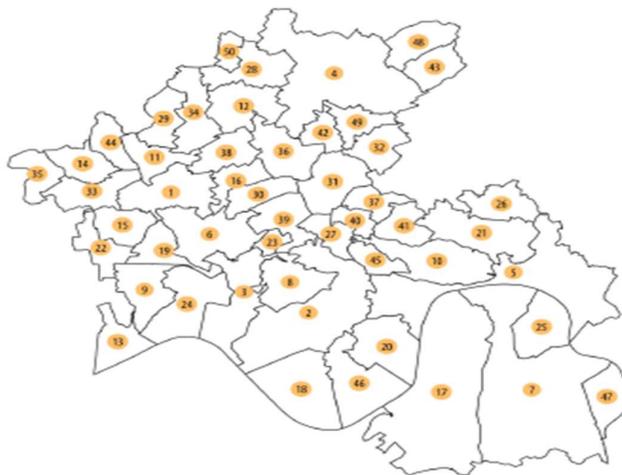
L'analyse met en exergue un territoire que nous pourrions qualifier de « Rurbain » : d'une part compte tenu de quelques communes n'excédant pas 12 000 habitants et, d'autre part, étant constitué d'une majorité de communes rurales.

La population est principalement concentrée sur les communes de Bolbec, Port Jérôme sur Seine et Lillebonne. Elles représentent à elles seules 33% de la population totale du territoire.

Depuis 2024, le Clairval, un quartier est la ville de Lillebonne, fait partie de la politique des quartiers prioritaires de la commune. Cela permettra de faire bénéficier à la ville de financements supplémentaires de l'Etat visant à résorber les inégalités avec les autres territoires.

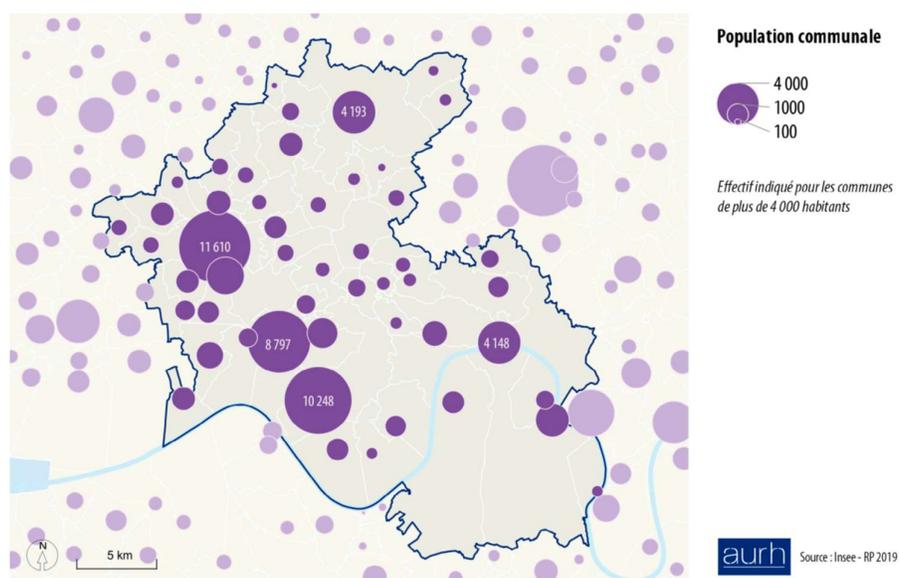
La part des jeunes de moins de 26 ans sur le territoire est de 10.3%, contre 12.3% en Seine Maritime et 11.3% en Normandie (données INSEE 2019).

**Caux Seine Agglo comprend 50 communes et un total de 78 006 habitants (Source INSEE 2019) :**

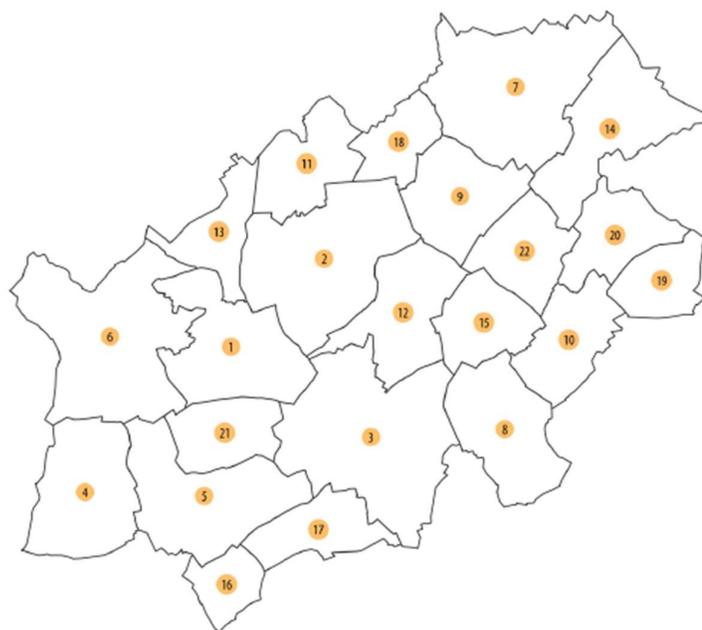


1	Bolbec	11 610 hab.	26	Louvetot	747 hab.
2	Port-Jérôme-sur-Seine	10 248 hab.	27	Grand-Camp	737 hab.
3	Lillebonne	8 797 hab.	28	Hattenville	715 hab.
4	Terres-de-Caux	4 193 hab.	29	Bernières	637 hab.
5	Rives-en-Seine	4 148 hab.	30	Beuzevillette	634 hab.
6	Gruchet-le-Valasse	3 175 hab.	31	Trouville	624 hab.
7	Arelaune-en-Seine	2 522 hab.	32	Alvimare	622 hab.
8	La Frénaye	2 093 hab.	33	Saint-Jean-de-la-Neuville	610 hab.
9	Saint-Nicolas-de-la-Taille	1 645 hab.	34	Rouville	605 hab.
10	Saint-Armoult	1 444 hab.	35	Parc-d'Anxtot	585 hab.
11	Nointot	1 350 hab.	36	Bolleville	581 hab.
12	Yébleron	1 269 hab.	37	Saint-Aubin-de-Crétot	512 hab.
13	Tancarville	1 250 hab.	38	Raffetot	504 hab.
14	Beuzeville-la-Grenier	1 244 hab.	39	Lintot	472 hab.
15	Saint-Eustache-la-Forêt	1 208 hab.	40	Saint-Nicolas-de-la-Haie	417 hab.
16	Lanquetot	1 161 hab.	41	Saint-Gilles-de-Crétot	411 hab.
17	Vatteville-la-Rue	1 141 hab.	42	Foucart	359 hab.
18	Petiville	1 126 hab.	43	Envronville	349 hab.
19	Saint-Antoine-la-Forêt	1 091 hab.	44	Mirville	342 hab.
20	Norville	1 001 hab.	45	Anquetierville	338 hab.
21	Maulévrier-Sainte-Gertrude	1 000 hab.	46	Saint-Maurice-d'Ételan	301 hab.
22	Mélarsare	922 hab.	47	Heurteville	299 hab.
23	La Trinité-du-Mont	832 hab.	48	Cliponville	262 hab.
24	Saint-Jean-de-Folleville	816 hab.	49	Cléville	154 hab.
25	Notre-Dame-de-Bliquetuit	790 hab.	50	Trémauville	103 hab.

## Densité de la population par commune – Source AURH

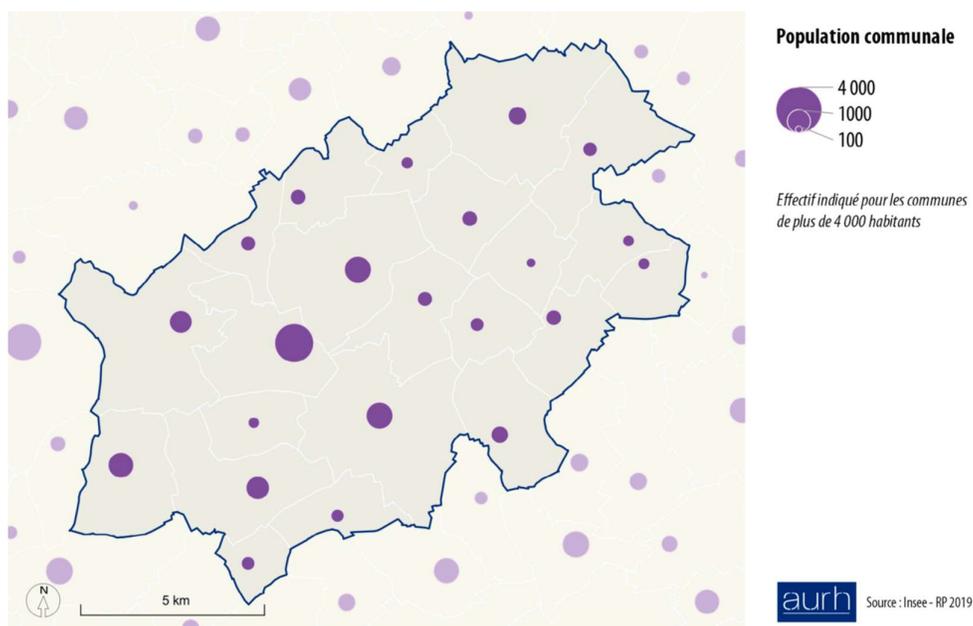


## Campagne de Caux comprend 22 communes et un total de 15 027 habitants (Source INSEE 2019) :



1	Goderville	2 864 hab.	12	Grainville-Ymauville	433 hab.
2	Bretteville-du-Grand-Caux	1 360 hab.	13	Saussezemare-en-Caux	430 hab.
3	Bréauté	1 359 hab.	14	Daubeuf-Serville	401 hab.
4	Saint-Sauveur-d'Émalleville	1 229 hab.	15	Gonfreville-Caillet	369 hab.
5	Manneville-la-Goupil	1 035 hab.	16	Virville	351 hab.
6	Ecrainville	977 hab.	17	Houquetot	338 hab.
7	Bec-de-Mortagne	643 hab.	18	Mentheville	293 hab.
8	Vattetot-sous-Beaumont	576 hab.	19	Tocqueville-les-Murs	279 hab.
9	Annouville-Vilmesnil	467 hab.	20	Bénarville	267 hab.
10	Saint-Maclou-la-Brière	462 hab.	21	Bornambusc	251 hab.
11	Auberville-la-Renault	458 hab.	22	Angerville-Bailleul	185 hab.

## Densité de la population par commune – Source AURH



Le territoire de la communauté de communes Campagne de Caux comporte principalement des communes rurales, la plus importante (Goderville) n'excédant pas 3 000 habitants.

### 1.2 - Population par grandes tranches d'âge, sexe et évolution

Tranche d'âge	CA Caux Seine Agglo						CC Campagne-de-Caux					
	2014	2020	↗	2014	2020	↗	2014	2020	↗	2014	2020	↗
15 à 19 ans	2192	2328	+6,2%	2383	2497	+4,8%	485	490	+1,0%	517	516	-0,2%
20 à 24 ans	1831	1654	-9,7%	1993	1851	-7,1%	322	318	-1,2%	343	366	+6,7%

Tranche d'âge	Ensemble Sexe et EPCI		↗
	2014	2020	
15 à 19 ans	5577	5831	+4,6%
20 à 24 ans	4489	4189	-6,7%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2014 et 2020

L'analyse révèle une augmentation significative de la population dans la tranche d'âge des 15-19 ans, particulièrement prononcée dans le secteur de Caux Seine Agglo. Par contraste, la tranche d'âge des 20-24 ans connaît une tendance à la baisse.

Cette diminution est particulièrement marquée dans Caux Seine Agglo, avec une réduction importante allant de 7 à 9%, en fonction du sexe.

En revanche, dans la communauté de communes de Campagne-de-Caux, on observe une augmentation notable pour cette même tranche d'âge. Ces observations mettent en évidence des dynamiques démographiques distinctes entre les deux EPCI.

Comparaison territoire / Département 76 et région Normandie :

		CA Caux Seine Agglo	CC Campagne- de-Caux	Seine- Maritime	Normandie	France
<b>15 à 19 ans</b>		6,2%	6,7%	6,5%	6,3%	6,2%
<b>20 à 24 ans</b>		4,5%	4,5%	6,0%	5,3%	5,6%

Les deux EPCI, comparés à d'autres territoires, présentent un déficit notable dans la tranche d'âge des 20 à 24 ans. Cette situation pourrait suggérer une tendance à la migration des jeunes adultes hors de ces frontières, probablement pour poursuivre des études supérieures ou pour des opportunités d'emploi. Elle pourrait également refléter un changement démographique plus large affectant ces zones.

## 2 – Données économiques des EPCI

Le territoire de la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine trouve sa place entre deux pôles d'agglomération Rouen et le Havre et est traversée par la Seine. C'est un territoire dynamique qui doit trouver sa place entre ces 2 Pôles.

Sur le territoire, on dénombre 2 196 établissements employeurs. Seulement 11 établissements comptent 250 salariés et plus, principalement dans le secteur industriel et sur Caux Seine Agglo. Toutefois, ces établissements emploient plus de 35% de salariés.

1 619 établissements ont moins de 10 salariés ce qui représente 73,7% des entreprises mais seulement 21% de salariés.

Taille de l'établissement	Nombre d'établissements sur le territoire de la ML	Part dans le total du territoire de la ML (%)	Part dans le total régional (%)
0 salarié (au 31/12)	161	7,3%	1,9%
De 1 à 9 salariés	1 619	73,7%	2,2%
De 10 à 49 salariés	336	15,3%	2,2%
De 50 à 249 salariés	69	3,1%	2,0%
250 salariés et plus	11	0,5%	2,3%
<b>TOTAL</b>	<b>2 196</b>	<b>100,0%</b>	<b>2,2%</b>

Source : Insee, fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores)

Les quatre secteurs les plus représentés sur le territoire sont :

- Les services non marchands avec 29.6% des emplois,
- L'industrie avec 29.2% des emplois,
- Les services marchands dont le commerce avec 28.5% des emplois,
- La construction avec 10.9% des emplois

#### Répartition de l'emploi par secteur d'activité au 31/12/2020

Secteur	2020
<b>1-Agriculture</b>	<b>1,8%</b>
<b>2-Industrie</b>	<b>29,2%</b>
Industrie agroalimentaire	1,6%
Cokéfaction et raffinage	5,3%
Fabrication d'équipements électriques et de machines	0,6%
Fabrication de matériels de transport	0,0%
Fabrication d'autres produits industriels	20,3%
Industries extractives énergie	1,4%
<b>3-Construction</b>	<b>10,9%</b>
<b>4-Commerce, services marchands</b>	<b>28,5%</b>
Commerce ; réparation automobile	9,8%
Transports et entreposage	5,3%
Hébergement et restauration	2,1%
Information et communication	0,1%
Activités financières et d'assurance	1,6%
Activités immobilières	0,5%
Activités scientifiques et techniques	9,2%
<b>5-Services non marchands</b>	<b>29,6%</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>100,0%</b>

Source : Insee, fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES)  
 Champ : établissements en activité au 31/12

### 3 - Demande d'emploi sur le territoire

La Mission Locale intervient sur 3 agences France Travail : France Travail Lillebonne, France Travail Fécamp et France Travail Yvetot.

Le taux de chômage sur la zone d'emploi du Havre - incluant Les deux EPCI du territoire de la Mission Locale - était de 8.5% à fin 2022, contre 7.5% en Seine Maritime et 6.7% en Normandie. La part des demandeurs d'emploi sur cette zone reste donc plus élevé que la moyenne.

Sur le territoire d'intervention de la Mission Locale au 31 décembre 2022, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans - catégories A, B et C - était de 1 275, soit -2.4% par rapport à 2021.

### 3.2 - Nombre de DEFM au 31/12/2022 selon la catégorie (moins de 26 ans)

	Cat A	Cat B	Cat C	Cat ABC
Hommes	347	88	208	643
Femmes	354	104	206	664
<b>TOTAL</b>	<b>701</b>	<b>192</b>	<b>414</b>	<b>1 307</b>

Source : Dares - Pôle emploi ; données brutes

Ces jeunes sont majoritairement de niveau inférieur ou égal au Baccalauréat (80%) avec une prédominance de niveau 4.

Le faible nombre de jeunes de qualification supérieure au baccalauréat peut s'expliquer par l'offre de formation limitée sur le territoire et l'exode vers les métropoles environnantes ou encore hors région.

De même, nous constatons que beaucoup de ces jeunes diplômés préfère résider sur des grands centres urbains.

### 3.3 - Nombre de DEFM, cat. ABC, au 31/12/2022 selon le niveau de formation (moins de 26 ans)

	Niveaux 5, 6, 7 et 8	Niveau 4	Niveau 3	Niveaux 1 et 2	TOTAL*
Hommes	115	254	201	73	643
Femmes	145	313	162	42	664
<b>TOTAL</b>	<b>260</b>	<b>567</b>	<b>363</b>	<b>115</b>	<b>1 307</b>

\* y compris niveau de formation "non renseigné"

Source : Dares - Pôle emploi ; données brutes

Niveaux 1 et 2 : savoirs de base et sortie du collège avant la 3<sup>ème</sup> sans diplôme ou sortie de 3<sup>ème</sup> ou abandon de classes de CAP/BEP avant l'année de terminale

Niveau 3 : sortie de l'année de terminale de CAP/BEP ou abandon de la scolarité avant la terminale

Niveau 4 : titulaire du BAC ou abandon avant l'obtention d'un BAC+2

Niveaux 5, 6, 7, 8 : sortie avec le niveau BAC+2 (N5) ou avec le niveau Licence / Maîtrise Bac+3 ou 4 (N6) ou avec le niveau Master BAC+5 (N7) ou le niveau Doctorat (N8)

## 4 – Dynamique d'emploi sur le territoire

### 4.1 - Offres d'emploi diffusées

Durant l'année 2023, 2 360 offres d'emploi ont été diffusées/partagées par France Travail dans les domaines de l'industrie, du transport, de la logistique, du Bâtiment et Travaux Publics (BTP), de la maintenance et du support à l'entreprise, domaines fortement représentés sur le territoire.

#### Offres d'emploi diffusées par France Travail

4e trim. 2023

**2 360** offres diffusées

2% de la Normandie

+23,7% en un an

(transmises par les partenaires ou collectées par France Travail)

Avertissement

Les évolutions sont à interpréter avec précaution du fait de la variation du nombre de partenaires : une hausse du nombre d'offres peut signifier un dynamisme conjoncturel, mais aussi un nombre plus important de partenaires.

Top domaines

- Industrie
- Construction, bâtiment et travaux publics
- Transport et logistique
- Support à l'entreprise
- Installation et maintenance



Les offres d'emploi sur le territoire sont majoritairement des contrats à durée déterminée et contrats d'intérim. Quel que soit leur diplôme, les jeunes connaissent souvent plusieurs situations d'emploi sur les quatre ou cinq

années qui suivent leur sortie du système scolaire. Après cette période de tâtonnement les sorts se partagent, on constate que ceux qui sont formés dans les filières industrielles ont un statut et une rémunération qui s'améliorent plus rapidement. Ceux qui n'ont pas de diplôme connaissent souvent des trajectoires étalées : contrats précaires et périodes de chômage plus longues. Par ailleurs, de nombreux jeunes du territoire démarrent leur vie professionnelle via une mission intérimaire.

Liste des entreprises de travail temporaire :

 <p>50 bis Rue du Général de Gaulle 76210 Gruchet-le-Valasse</p>	 <p>Rue Joseph CUGNOT 76330 Port Jérôme sur Seine</p>	 <p>Route du Havre 76430 Tancarville</p>
 <p>Centre Commercial République 2 76330 Port Jérôme sur Seine</p>	 <p>76 Avenue Anatole France 76330 Port Jérôme sur Seine</p>	 <p>11 rue Henri Messager 76330 Port Jérôme sur Seine</p>
 <p>11 rue Thiers 76170 Lillebonne</p>	 <p>1 rue des Terrasses 76330 Port Jérôme sur Seine</p>	 <p>220 rue Denis Papin 76330 Port Jérôme sur Seine</p>
 <p>7 place des Hallettes 76330 Port Jérôme sur Seine</p>	 <p>Rue du Président René Coty 76330 Port Jérôme sur Seine</p>	 <p>59 rue de la République 76330 Port Jérôme sur Seine</p>

#### 4.2 – Création d'entreprises par secteur d'activité

Durant l'année 2022, 712 entreprises se sont créées sur les deux EPCI. Nous dénombrons 189 entreprises dans les domaines du commerce/transport/hébergement et restauration (27% des créations), 125 entreprises d'activités spécialisées (17% des créations) et 93 entreprises sur le secteur industriel (13% des créations).

79% de ces entreprises étaient de petite taille (entreprises individuelles) et n'engendraient pas d'embauche de salariés.

## Créations d'entreprises par secteur en 2022 sur Caux Seine Agglo :

	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>578</b>	<b>100,0</b>	<b>457</b>	<b>79,1</b>
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	77	13,3	68	88,3
Construction	55	9,5	34	61,8
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	158	27,3	116	73,4
Information et communication	15	2,6	14	93,3
Activités financières et d'assurance	15	2,6	1	6,7
Activités immobilières	14	2,4	10	71,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	100	17,3	79	79,0
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	53	9,2	49	92,5
Autres activités de services	91	15,7	86	94,5

Champ : activités marchandes hors agriculture.  
Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2023.

## Créations d'entreprises par secteur en 2022 sur Campagne de Caux :

	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>134</b>	<b>100,0</b>	<b>105</b>	<b>78,4</b>
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	16	11,9	14	87,5
Construction	8	6,0	2	25,0
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	31	23,1	28	90,3
Information et communication	4	3,0	2	50,0
Activités financières et d'assurance	7	5,2	1	14,3
Activités immobilières	6	4,5	4	66,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	25	18,7	18	72,0
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	15	11,2	14	93,3
Autres activités de services	22	16,4	22	100,0

Champ : activités marchandes hors agriculture.  
Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2023.

## 5 – L'insertion par l'activité économique (IAE)

L'insertion par l'activité économique est un partenaire incontournable pour la Mission Locale sur le territoire dans le cadre de l'insertion professionnelle des jeunes.

Elle est composée de chantiers d'insertion, d'entreprises d'insertion, d'association intermédiaires, d'entreprises de travail temporaire d'insertion et de GEIQ.

## 5.1 – Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Les ACI ont pour but d'accompagner des transitions sociales et professionnelles, en mettant en œuvre des activités socio-économiques (support de production).

Ils ont pour objet l'accueil, l'embauche et l'accompagnement de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Ils organisent le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de leurs salariés en parcours d'insertion afin de faciliter leur insertion sociale et leur intégration durable dans le marché du travail.

Les ACI se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire et jouent un rôle essentiel dans la création et le développement d'activités nouvelles.

Nous recensons sur le territoire les structures suivantes :

			
<p><b><u>Bateau de Brotonne</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chantier Maraichage Port Jérôme sur Seine</li> <li>- Chantiers d'insertion Brotonne Environnement Rives en Seine</li> <li>- Chantier Espaces verts Villequier</li> <li>- Chantier Espaces verts Port Jérôme sur Seine</li> <li>- Chantier du théâtre romain Lillebonne</li> </ul>	<p><b><u>Clips ressourcerie</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tri et revalorisation de meubles, vêtements et objets, gestion de boutiques</li> <li>- Garage Solidaire</li> </ul>	<p><b><u>CCAS de Bolbec</u></b></p> <p>Chantier voirie et réaménagement de l'espace</p>	<p><b><u>Insermédia</u></b></p> <p>Communication visuelle Gonfreville l'Orcher (origine Bolbec)</p>

## 5.2 – les entreprises d'insertion (EI)

Une entreprise d'insertion est présente sur le territoire. Ils s'agit de **Naturaul'un pour l'autre** située Port-Jérôme-sur-Seine. Elle fonde son activité sur l'entretien d'espaces verts ou naturels et la valorisation des polysystèmes.

Elles proposent une expérience en situation réelle de travail, une formation en situation de production, ainsi qu'un accompagnement individualisé.

L'EI assure un encadrement technique et un accompagnement socioprofessionnel adapté à la situation de la personne. Même si la finalité est avant tout sociale, elle se positionne sur le secteur concurrentiel et produit des biens et des services marchands en vue de leur commercialisation.

La mise en situation de travail a pour but le réentraînement au rythme de travail, la redynamisation sociale et la requalification professionnelle.

En EI, la personne sera recrutée sur un contrat de travail à durée déterminée d'insertion (CDDI). Ce contrat ne peut être inférieur à 4 mois et peut être renouvelé dans la limite de 24 mois.

La durée hebdomadaire du contrat en EI est généralement de 35H, elle peut toutefois varier de 20h minimum à 35h.

### 5.3 – les associations intermédiaires (AI)

Trois associations intermédiaires sont basées sur le territoire :

 <p><b>AGIRE 76</b> Bolbec Espaces verts, manutention, ménage et bâtiment...</p>	 <p><b>ICARE</b> Criquetot-l'Esneval Ménage et bâtiment...</p>	 <p><b>brotonne-service</b> Rives en Seine Aide à la personne</p>
---	---	--

Ce sont des structures d'information, d'accueil, d'orientation et d'évaluation du potentiel des personnes. Elle peut intervenir dans l'ensemble des secteurs d'activité et mettre à disposition des salariés pour tout type d'emploi. Elle utilise pour cela la mise à disposition, à titre onéreux mais à but non lucratif. L'AI, signe un contrat de travail avec le salarié et conclut un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur, Le salarié est embauché sur des CDD dits contrats d'usage, qui courent jusqu'à la fin de la mission et peuvent s'enchaîner pour le même salarié sans observer de période de carence. La mise au travail progressive des personnes permet d'apprécier leur capacité de retour à l'emploi. Elle est utilisée pour redynamiser socialement et requalifier professionnellement.

### 5.4 – les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)

Cinq ETTI sont implantées sur le territoire :

 <p><b>PJ2i</b> - Port-Jérôme-sur-Seine</p>	 <p><b>HUMANDO Insertion</b> - Epreville</p>	 <p><b>AIDSA</b> - Bois-Guillaume</p>
 <p><b>ID'EES Intérim</b> – Rouen - Antenne Lillebonne</p>	 <p><b>E2I</b> - Le Havre</p>	

Leur activité est entièrement centrée sur l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.

Elle conclut des contrats de mission et met ses salariés à disposition auprès d'entreprises clientes pour des missions de travail ponctuelles, pour tous types de travaux.

Et forme des intérimaires aux métiers en tensions pour répondre aux demandes des entreprises.

L'ETTI est particulièrement adaptée pour des personnes en capacité d'intégrer rapidement une entreprise. Les salariés effectuent généralement la dernière étape de leur parcours d'insertion au sein d'une ETTI.

Les salariés de l'ETTI sont recrutés sur des contrats de travail temporaire (ou contrats de mission) qui respectent l'ensemble des règles régissant le travail temporaire.

Toutefois, par dérogation aux dispositions du travail temporaire, la durée des contrats de travail peut être portée à 24 mois au lieu de 18 mois, renouvellement compris.

Les salariés peuvent être employés également sur d'autres contrats de formation en alternance de droit commun ou spécifique au travail temporaire.

## 5.5 – les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ)

Les GEIQ partenaires de la Mission Locale ne sont pas toutes implantées sur le territoire, toutefois, le partenariat mis en place facilite leur mobilisation locale :

 <b>BTP JOBS NORMANDIE</b> (Geiq Btp Environnement 76) - Le Havre	 <b>GEIQ PLUS MULTISECTORIEL ESS</b> (Geiq Plus) - Rouen	 <b>GEIQ PEP'S</b> (Geiq Propreté Normandie) - Le Havre
---	--	---

Dispositif engagé socialement et localement, les Geiq sont portés par des entreprises rencontrant des difficultés de recrutement. Sur des parcours de 6 à 24 mois, les Geiq accompagnent des personnes éloignées du marché du travail qu'ils font monter en compétence et qualifient grâce à l'alternance avec pour objectif l'accès à un emploi durable.

- Facilite le recrutement sur les métiers en tension
- Forme la personne grâce à une alternance de 6 à 24 mois (apprentissage et professionnalisation)
- Embauche en direct de la personne par le Geiq et mise à disposition auprès de ses entreprises adhérentes pour faciliter l'insertion
- Apporte un accompagnement social et professionnel tout au long du parcours

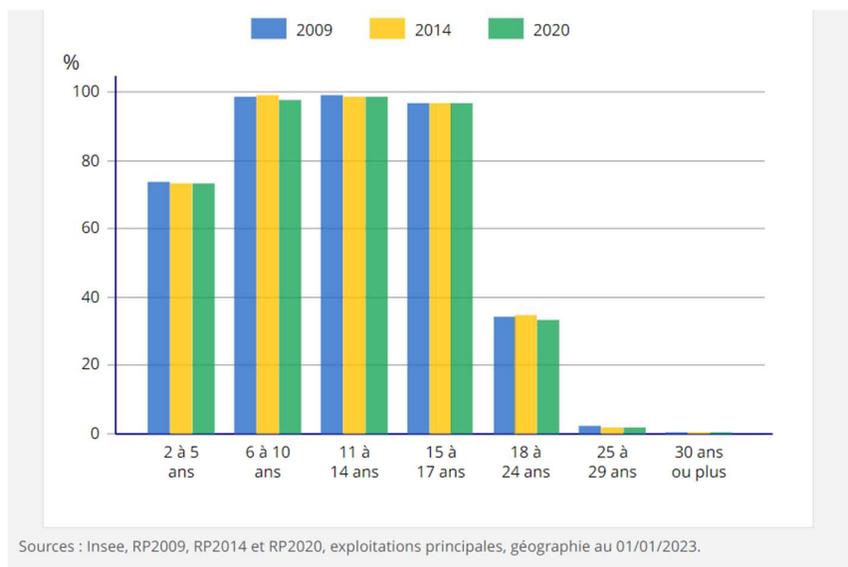
## 6 – Scolarisation sur le territoire

Avec 9 collèges, 2 lycées d'enseignement professionnel, 1 lycée d'enseignement général et technologique, le territoire est relativement bien doté.

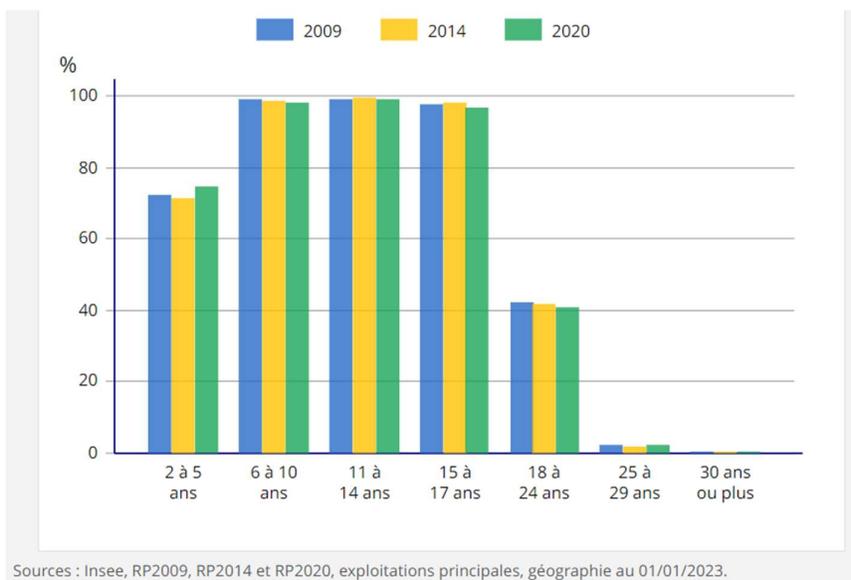
Cependant le niveau des formations délivrées n'est pas toujours en adéquation avec les niveaux de recrutement exigés localement. L'offre de formation supérieure reste faible : outre une section de BTS à

Lillebonne, un lycée agricole à Yvetot, les jeunes du territoire doivent se rendre dans les agglomérations de Rouen, Caen et Le Havre pour suivre des études supérieures.

Taux de scolarisation selon l'âge sur Caux Seine Agglo :



Taux de scolarisation selon l'âge sur Campagne de Caux :



Taux de scolarisation par âge et par EPCI / comparaison Département 76 / Région Normandie / France

(Source : données INSEE - 2019)

	CC Campagne-de-Caux			CA Caux Seine Agglo			Seine-Maritime	Normandie	France Métropolitaine
	2014	2020	Δ	2014	2020	Δ	2020	2020	2020
15 à 17 ans	98,2%	96,8%	-1,40 pts	96,6%	96,8%	+0,20 pt	95,3%	95,7%	95,9%

	CC Campagne-de-Caux			CA Caux Seine Agglo			Seine-Maritime	Normandie	France Métropolitaine
	2014	2020	Δ	2014	2020	Δ	2020	2020	2020
18 à 24 ans	41,9%	40,7%	-1,20 pts	34,9%	33,4%	-1,50 pts	51,9%	47,9%	52,5%

Nous constatons qu'à partir de 18 ans, de taux de scolarisation est faible. Ceci s'explique par :

- L'absence d'enseignement supérieur sur le territoire (villes universitaires à 35 et 60 kms) - 11 formations post Bac sont proposées sur le territoire Caux Seine Agglo mais très ciblées : formations supérieures agricoles, industrielles et tertiaires.
- Un engagement des élèves scolarisés sur le territoire dans des filières courtes (4 lycées professionnels)
- Un décrochage scolaire élevé sur l'Académie de Rouen (13.5% contre 12.1% au national)

## 7 – Offre de formation sur le territoire

Nous disposons de 3 Centres de Formation d'Apprentis (CFA) sur le territoire d'intervention de la Mission Locale. Ces CFA drainent également des jeunes d'autres territoires :

- IFP Training pour le brevet d'opérateur,
- Naturapôle sur Terres de Caux pour les métiers de l'horticulture
- ScholarFab sur Lillebonne pour les métiers du commerce et du support à l'entreprise.

La Mission Locale travaille avec les autres CFA implantés dans les territoires limitrophes et qui permet une plus grande variété de formations.

Par ailleurs, nous travaillons régulièrement, de par les actions du PRFP, avec 10 organismes de formation du territoire :

Education et Formation	Naturapôle
AFPA	IFP CHI
GRETA	Cefap
ScholarFab	UIMM
Clips	Pôle Céramique

Ces organismes de formations dispensent des formations financées par la Région Normandie et France Travail. L'offre de formation est variée : Sécurité, métallurgie, bâtiment, santé, commerce, support à l'entreprise et céramique.

## 8 - Le Partenariat sur le territoire

De nombreux partenariats sont mis en place, contractualisés ou non dans les domaines d'intervention variés de la Mission Locale tels que la santé, le logement, la mobilité, la citoyenneté... (*voir en annexe cartographie des partenaires*).

## 9 - Le logement des jeunes sur le territoire

L'accès à un logement est une clé pour accéder à l'autonomie et constitue un obstacle pour une bonne partie des jeunes au regard de leurs ressources financières.

Par ailleurs, le territoire manque cruellement de petits logements de manière générale et adapté aux ressources des jeunes.

Ainsi une grande partie de la population jeunes réside encore dans sa famille.

En effet, au vu des tableaux ci-dessous, la proportion de jeunes vivant dans une famille est élevée pour la tranche d'âge des 20-24 ans dans les deux EPCI.

Cette observation soulève des questions sur la capacité de ces jeunes à acquérir leur autonomie et à effectuer la transition vers l'indépendance.

Toutefois, il est important de nuancer ce constat en considérant que la part des jeunes en couple est supérieure dans ces régions par rapport à d'autres territoires (voir plus précisément ci-dessous).

La Mission Locale porte depuis 2005 le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) Caux Vallée de Seine. Son action pour développer une offre de services différenciée en matière de logement revêt un caractère important sur le territoire.

Le manque de petits logements incite Caux Seine Agglo à inscrire l'axe de développement dans le programme local de l'Habitat voté fin 2023 (*fiche PLH en annexe*).

Résidences principales selon le nombre de pièces :

	2009	%	2014	%	2020	%
<b>Ensemble</b>	<b>29 860</b>	<b>100,0</b>	<b>31 277</b>	<b>100,0</b>	<b>32 753</b>	<b>100,0</b>
1 pièce	716	2,4	811	2,6	739	2,3
2 pièces	2 220	7,4	2 102	6,7	2 026	6,2
3 pièces	5 361	18,0	5 617	18,0	5 983	18,3
4 pièces	8 807	29,5	9 170	29,3	9 322	28,5
5 pièces ou plus	12 757	42,7	13 578	43,4	14 683	44,8

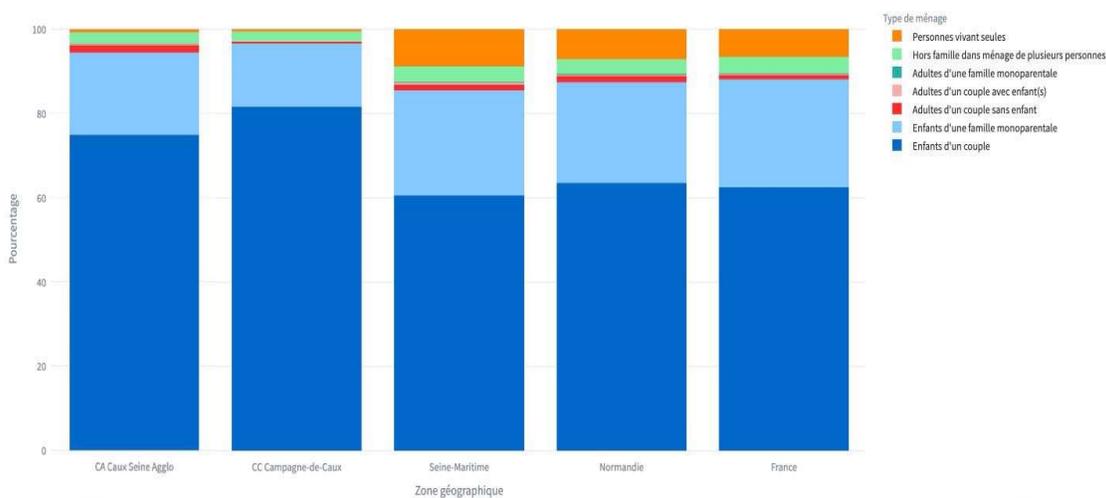
Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

## 9.1 - Type de cohabitation des 15-19 ans

	CC Campagne-de-Caux	CA Caux Seine Agglo
Enfants d'un couple	843	3605
Enfants d'une famille monoparentale	155	945
Adultes d'un couple sans enfant	5	82
Adultes d'un couple avec enfant(s)	0	12
Adultes d'une famille monoparentale	0	6
Hors famille dans ménage de plusieurs personnes	25	130
Personnes vivant seules	5	34

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020 - N.B : Agrégation à partir des données communales

Répartition des types de ménages par zone géographique en pourcentage

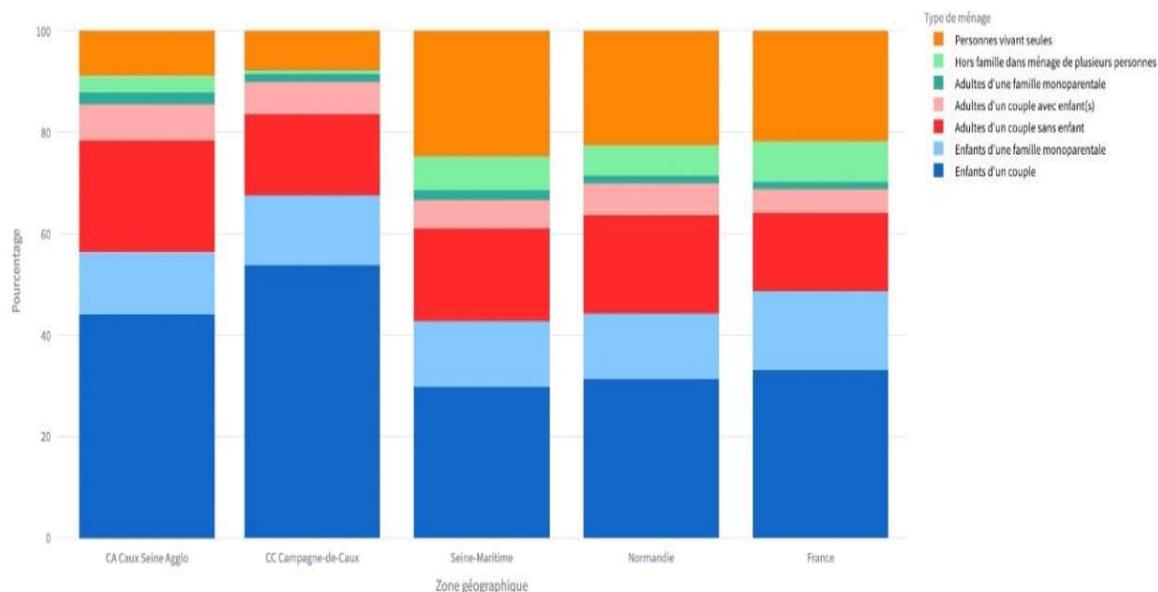


## 9.2 - Type de cohabitation des 20-24 ans

	CC Campagne-de-Caux	CA Caux Seine Agglo
Enfants d'un couple	353	1490
Enfants d'une famille monoparentale	90	414
Adultes d'un couple sans enfant	105	743
Adultes d'un couple avec enfant(s)	42	239
Adultes d'une famille monoparentale	10	81
Hors famille dans ménage de plusieurs personnes	5	109
Personnes vivant seules	51	299

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020 - N.B : Agrégation à partir des données communales

### Répartition des types de ménages par zone géographique en pourcentage



### 9.3 - Personnes vivant seules selon l'âge (en %)

	CC Campagne-de-Caux			CA Caux Seine Agglo			Seine-Maritime	Normandie	France métropolitaine
	2014	2020	Δ	2014	2020	Δ	2020	2020	2020
15-19 ans	0,1%	0,4%	+0,3 pt	0,9%	0,7%	-0,2 pt	8,8%	7,1%	6,8%
20-24 ans	3,7%	6,5%	+2,8 pts	8,3%	9,1%	+0,8 pt	24,7%	22,5%	22,2%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2014 et 2020  
Champ : population des ménages de 15 ans ou plus

Sur les deux EPCI, on observe une très faible proportion de jeunes vivant seuls. Cette tendance pourrait être attribuée au faible taux de scolarisation des jeunes de plus de 18 ans dans ces régions. Les jeunes désireux de poursuivre des études supérieures sont souvent contraints de se déplacer vers des agglomérations qui disposent d'établissements d'enseignement supérieur, expliquant ainsi cette faible proportion de jeunes résidant seuls sur place.

## 10 – Mobilité sur le territoire

« La question de la mobilité demeure un vrai sujet sociétal : prêt d'un tiers des jeunes de 18 à 24 ans renoncent régulièrement à des services du quotidien faute d'avoir un moyen de transport pour s'y rendre. » (Source : rapport Mobilité des jeunes, Laboratoire de la mobilité inclusive - 2019)

Il existe un lien direct entre mobilité et insertion, les difficultés de mobilité étant un frein à l'insertion sur le marché de l'emploi.

Le problème de mobilité constitue également une entrave au lien social (rendre visite à sa famille, à ses amis).

Pouvoir se déplacer est indispensable pour accéder à la formation et à l'emploi et s'insérer plus vite. Les Missions Locales proposent aux jeunes des services adaptés à leurs besoins de mobilité. Elles veillent, dans le cadre de l'accompagnement, à toujours ouvrir les jeunes vers de nouveaux horizons et de nouvelles possibilités, à ouvrir progressivement « leurs périmètres ».

Sur le territoire, pour pallier aux problèmes de transport des jeunes, la Mission Locale déploie :

- Des aides financières : transports intercommunaux et inter départementaux à tarif préférentiel, aides au permis de conduire via le Fond d'Aide aux Jeunes et le dispositif départemental « Tope là »
- Des aides logistiques : parc de cyclomoteurs, locations de voitures avec la plateforme Clips Ressources ou auto-écoles associatives...
- Actions de développement de la mobilité : ateliers simulateurs de conduite, ateliers prévention des risques routiers, formations prévention des risques routiers...

Caux Seine agglomération gère des services liés à la mobilité sur son EPCI : mobilité entre communes, ramassage scolaire, ou encore location de vélos électriques, co-voiturage et transport à la demande... Mais les défis de demain poussent aussi à repenser la mobilité. Elle doit être à la fois pratique, solidaire et plus respectueuse de l'environnement. C'est pourquoi ils étudient régulièrement la faisabilité de projets audacieux !

Une future navette autonome à hydrogène installée sur une ancienne voie ferrée est à l'étude. Elle permettra notamment de rejoindre la gare de Bréauté Beuzeville avec des arrêts tout au long du parcours

Quant à la communauté de communes Campagne de Caux, et en zone rurale de Caux Seine Agglomération, seules les lignes scolaires et régulières permettent de se déplacer sur le territoire lorsque l'on ne dispose pas d'un véhicule personnel.

<b>Ligne 503</b> (Caudebec-en-Caux   Yvetot) <a href="#">↗</a>	<b>Ligne 506</b> (Caudebec-en-Caux   Le Havre) <a href="#">↗</a>
<b>Ligne 507</b> (Fécamp   Bolbec) <a href="#">↗</a>	<b>Ligne 510</b> (Yvetot   Fécamp) <a href="#">↗</a>
<b>Ligne 528</b> (Bolbec   Bréauté) <a href="#">↗</a>	<b>Ligne 530</b> (Rouen   Caudebec-en-Caux) <a href="#">↗</a>
<b>Ligne 536</b> (Marché de Fauville-en-Caux) <a href="#">↗</a>	<b>Ligne 538</b> (Marché de Goderville) <a href="#">↗</a>
<b>Rezo'Bus Ligne 61</b> (Service Bretonne) <a href="#">↗</a>	

## 11 - Catégories socio professionnelles, revenu et pauvreté

### 11.1 - Population des 15-24 ans par CSP

	CC Campagne-de-Caux			CA Caux Seine Agglo		
	2014	2020	Δ	2014	2020	Δ
Agriculteurs exploitants	0,3	0	-0,3 pt	0,2	0,1	-0,1 pt
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1,3	1,2	-0,1 pt	1	0,6	-0,4 pt
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,7	1,2	0,5 pt	0,8	0,9	0,1 pt
Professions intermédiaires	4,3	12	7,7 pts	7,9	8,7	0,8 pt
Employés	14,8	11,3	-3,5 pts	15	14,4	-0,6 pt
Ouvriers	20,9	21,2	0,3 pt	21,3	18,7	-2,6 pts
Autres personnes sans activité professionnelle	57,9	53,2	-4,7 pts	53,8	56,5	2,7 pts

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2020 et 2014 - Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Pour Campagne-de-Caux, on assiste à une évolution dans la répartition des catégories socio-professionnelles, caractérisée par une diminution des personnes sans activité et des employés, compensée par une hausse équivalente des professions intermédiaires.

À Caux Seine Agglo, la réduction de la proportion des ouvriers se traduit par une augmentation du nombre de personnes sans activité.

### 11.2 - Revenu et pauvreté

Distribution des revenus disponibles par unité de consommation et composition du revenu disponible

Ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans :

Libellé géographique	Médiane (€)	Tx pauvreté seuil 60%	Médiane sur la sous-pop pauvre seuil 60% (€)
CA Caux Seine Agglo	19 350€	17,6	11 300€
CC Campagne-de-Caux	21 800€	s	s
Seine-Maritime	18 600€	24,9	10 410€
Normandie	19 060€	21,7	10 510€
France métropolitaine	19 530€	22,4	10 190€

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) - 2020

Ensemble des ménages (toutes tranches d'âge confondues) :

Libellé géographique	Médiane (€)	Tx pauvreté seuil 60%
CA Caux Seine Agglo	21 830 €	11,7
CC Campagne-de-Caux	23 510 €	6,8
Seine-Maritime	21700 €	14,6
Normandie	21820 €	13,2
France métropolitaine	22400 €	14,4

Bien que le niveau de vie des personnes de moins de 30 ans soit inférieur à celui de la population en général, il est notable que les jeunes des deux EPCI jouissent d'un niveau de vie relativement plus confortable comparé à ceux des autres territoires.

De plus, le taux de pauvreté parmi ces jeunes est également inférieur, indiquant une situation économique globalement plus favorable pour eux dans ces deux territoires.

## 12 – Le partenariat sur le champ du handicap

La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine accompagne aujourd'hui 100 jeunes en situation de handicap (données déclaratives issues du SI I Milo). Elle a développé des partenariats avec des structures implantées sur le territoire mais, compte tenu de la faible représentation en proximité, également avec des établissements hors territoire.

Un Conseiller Mission Locale est nommé référent Handicap et suit les formations et journées professionnelles organisées par le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) et l'Association Régionale des Missions Locales.

Sont implantés sur le territoire les établissements suivants :

- Institut Médico-Social sur Bolbec (300 places) qui regroupe un foyer de vie, un foyer d'hébergement, un service d'accompagnement à la vie sociale, un service d'accompagnement médico-social pour adultes un foyer d'accueil médicalisé, un institut médico éducatif et un Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT). C'est avec ce dernier que la Mission Locale est particulièrement en lien : un partenariat sur des prescriptions pour des jeunes ayant une préconisation de travail en milieu protégé (immersions et intégrations).
- Le Foyer de la Vallée d'Or de Bolbec (30 places), partenaire de la Mission Locale de longue date notamment pour l'accompagnement des publics hébergés au sein du foyer et récemment dans la perspective de développer des actions communes a destination des publics jeunes.

La Mission Locale collabore également avec Cap Emploi, une conseillère étant basée sur le territoire dans les locaux de l'agence France Travail de Lillebonne

Enfin, un partenariat identifié s'est développé et renforcé avec le Centre Régional des Ressources Handicap et Formation – Aramis.

Ces deux structures sont des partenaires importants sur l'accompagnement pour l'accès à la formation et à l'emploi du public handicapé.

Soutenir les jeunes en situation de handicap dans leur parcours vers l'emploi et l'autonomie (montage de dossiers RQTH, aides financières...) reste essentiel pour s'assurer que chacun.e puisse trouver une place avec ses différences.

## 13 – La santé des jeunes sur le territoire

Même si le territoire n'est pas épargné par la désertisation médicale, Caux Seine Agglo bénéficie néanmoins d'un Centre Hospitalier Intercommunal, le CHI Caux Vallée de Seine, intégrant un certain nombre de services repartit dans plusieurs structures : urgences, médecine, maternité gynécologie, imagerie, réadaptation, addictologie et gériatrie.

Le CHI dispose également d'une Permanence d'Accès Spécifique Santé (PASS), partenaire important dans l'accès aux soins et aux droits.

L'Institut inter Régional pour la Santé (IRSA) est un organisme de la Sécurité Sociale qui propose des examens de prévention en santé personnalisés aux besoins des bénéficiaires, à 100% pris en charge par l'Assurance Maladie.

De plus, sur Caux Seine Agglo un projet de construction d'une maison de santé est en cours à Lillebonne. Une quinzaine de professionnels de santé souhaitent s'y regrouper pour améliorer le parcours de santé des patients et bénéficier d'un cadre professionnel plus attractif. Projet qui devrait voir le jour en 2025.

La communauté de communes Campagne de Caux étant située à proximité de Fécamp, sa population s'oriente plus facilement vers le CHI du Pays des Hautes Falaises qui intègre des services similaires à ceux du centre de Lillebonne.

En ce qui concerne la santé mentale et la psychiatrie, le territoire dispose d'un Centre Medico Psychologique (CMP), d'équipes mobiles dépendant du bassin havrais mais déployées sur notre territoire, d'un hôpital de jour sur Bolbec et d'une antenne à Port Jérôme sur Seine de la Maison de l'Adolescent du bassin havrais.

L'ORS-CREAI Normandie organise chaque année, en partenariat avec les Missions Locales, une enquête santé auprès des jeunes. L'objectif de cette enquête est de développer et partager les connaissances sur les besoins des jeunes afin d'adapter aux mieux les actions mises en œuvre auprès de la population.

Rappelons que la Normandie fait partie des régions dont les indicateurs de santé sont défavorables. La prévention et l'éducation pour la santé sont ainsi depuis des années au cœur des préoccupations des décideurs du territoire en matière de conduite de la politique régionale de santé (services de l'État, de la Région, des Départements, des collectivités territoriales, de l'assurance maladie...).

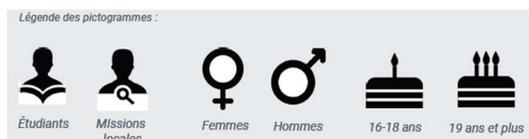
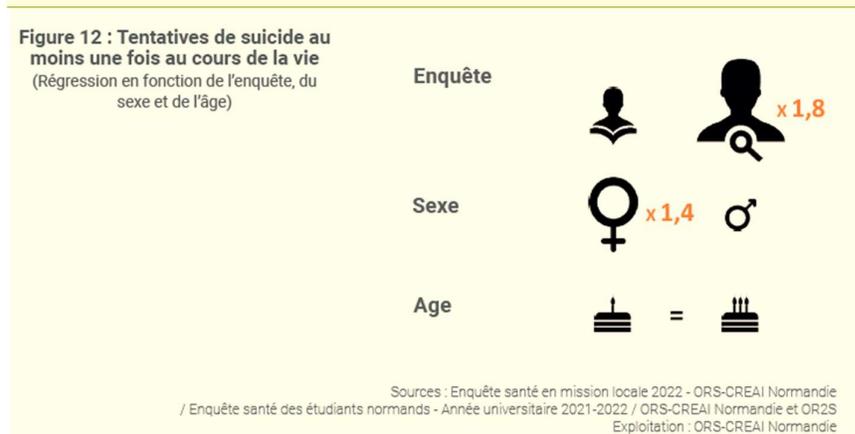
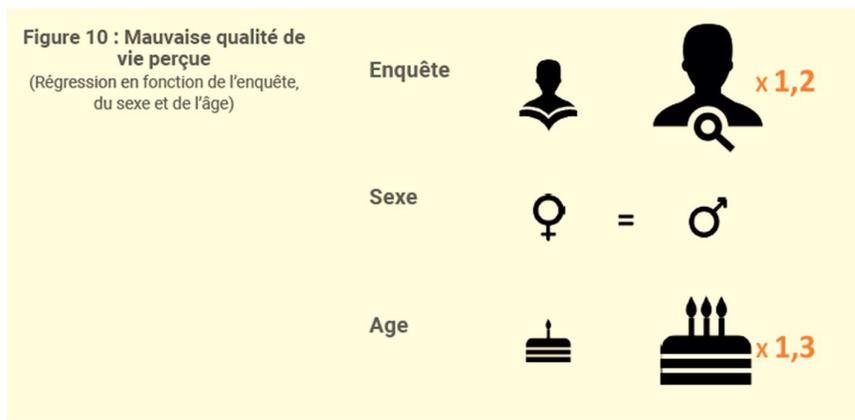
1 343 jeunes accueillis dans les Missions Locales au niveau régional ont répondu à l'enquête de 2022. Celle-ci a également été diffusée auprès d'étudiants (2 942 ont répondu). Une étude comparative a ainsi pu être mise en évidence.

Un certain nombre de constats ressortent de cette enquête :

- Un premier constat est que les jeunes accueillis en Mission Locale se considèrent en meilleure santé que les étudiants, ils déclarent moins de problèmes de santé durables et renoncent moins aux soins. Ils

seraient notamment moins sujets que les étudiants aux troubles de la vision, allant dans le sens de leur moindre consultation aux ophtalmologues. D'autre part, leur consommation d'alcool est significativement moins fréquente que celles des étudiants. Néanmoins, ils consomment plus fréquemment du tabac et du cannabis que ces derniers.

- Un second constat est que bien que la santé mentale des deux populations enquêtées soit préoccupante au travers des différentes questions qui leur sont posées, il existe des points d'alerte spécifiques concernant les jeunes accueillis en Mission Locale : ainsi, ils considèrent avoir une moins bonne qualité de vie, ils déclarent davantage de pathologies psychiques et sont plus nombreux à avoir déjà fait des tentatives de suicide. Ces résultats apportent des pistes afin de mieux comprendre et appréhender ces populations.



Précarité et vulnérabilité fragilisent cette population jeunes. Les Missions Locales sont donc incitées à développer depuis 2023 des actions de confiance en soi, de valorisation ; des actions « Bien dans sa Tête ».

La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine développe chaque année des actions variées sur la thématique santé (alimentation, sexualité, violence, accès aux soins...) et a, en 2023, renforcé les actions visant à accompagner les jeunes dans le renforcement de leurs compétences psychosociales et de leur estime (accompagnement psychologique, médiation animale, Bien dans sa Tête).

Ces actions sont à maintenir ou à développer pour renforcer le suivi psychologique des jeunes concernés.

## 14 – Les jeunes sous main de justice

Les jeunes sous main de justice rencontrent souvent d'importantes difficultés dans leur parcours de formation et d'insertion. Leur niveau de qualification est souvent faible et ils manquent à définir un projet professionnel adapté, ce qui les éloigne de l'emploi. Or, l'accès à l'emploi constitue un facteur clé de la sortie des parcours de délinquance. En ce sens, accompagner ces jeunes vers l'emploi participe de la lutte contributive à lutter contre la récidive.

Pour répondre à cet enjeu, la Mission locale noue et consolide des partenariats avec des acteurs multiples (entreprises, centres de formation, acteurs de la protection judiciaire de la jeunesse, acteurs de probation et d'insertion de l'administration pénitentiaire (Service pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) pour les majeurs et pour les mineurs la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)).

Elle met en œuvre des dispositifs pour accompagner les jeunes qu'ils soient détenus ou suivis en milieu ouvert vers l'insertion professionnelle, y compris pendant leur incarcération et à leur sortie et de les former, notamment grâce au Contrat d'Engagement Jeunes.

Une conseillère se rend deux fois par mois au Centre pénitentiaire de St Aubin Routot. Elle accompagne environ 40 jeunes par an en milieu ouvert et fermé.

Jean-Jacques URVOAS a déclaré : « *Nous entendons toujours parler des actes qui conduisent des individus, majeurs ou mineurs, à être suivis par la justice. Mais nous entendons peu de choses sur ce que ces jeunes peuvent apporter à notre société. Or, ils constituent une force vive sur laquelle il faut investir. Ils ont la volonté de construire leur avenir, mais leurs parcours et leurs difficultés sociales et familiales fragilisent leurs capacités, d'autant qu'ils sont également contraints dans leur liberté d'aller et de venir. C'est donc aux dispositifs institutionnels de s'adapter et c'est là toute l'ambition de cet accord de partenariat, faire que notre jeunesse ait un avenir.* »

## 15 – Les jeunes ressortissant de l'Aide Sociale à l'Enfance

En France, 138 000 enfants ou adolescents sont pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) au titre de l'enfance en danger, soit 1,6 % des mineurs.

Les jeunes de l'ASE sont majoritairement issus des catégories populaires précarisées. Durant leur enfance, ils ont souvent été confrontés à des difficultés de logement avec leur famille, celles-ci étant très répandues chez les ménages aux faibles ressources. La prise en charge par l'ASE peut les exposer, en outre, à un « ballottage » de structure en structure.

*« Si les jeunes entrent dans le dispositif à des âges très variés, tous doivent en revanche en sortir à 18 ans, âge de fin de la prise en charge légale, ou à 21 ans au plus tard s'ils obtiennent un contrat jeune majeur. Ils doivent alors subvenir eux-mêmes à leurs besoins et ne peuvent plus dépendre de l'ASE pour se loger.*

*À partir des données de l'enquête Elap (Étude longitudinale sur l'accès à l'autonomie après le placement) et d'entretiens qualitatifs, Pascale Dietrich-Ragon, Chercheure à l'Ined, explore les modalités et le vécu de la sortie du placement sur le plan résidentiel. Une part importante des jeunes a été confrontée à une « expulsion*

*chronique » durant leur enfance et pendant leur placement. La majorité n'a pas choisi le moment du départ de l'ASE. Dans la période qui suit, ils cumulent les difficultés pour acquérir une stabilité résidentielle... »* (Source : Ined, mais 2021).

Adoptée le 7 février 2022, la loi relative à la protection des enfants, dite loi « Taquet », apportait plusieurs améliorations sur les conditions de repérage, d'accueil et d'accompagnement des enfants relevant de la protection de l'enfance.

Le texte interdit d'ici 2024 le placement à l'hôtel des mineurs et jeunes majeurs confiés à l'aide sociale à l'enfance. Jusqu'à l'entrée en vigueur de l'interdiction, aucun enfant ne pourra être hébergé plus de deux mois à l'hôtel et devra l'être dans des conditions de sécurité renforcées.

C'est donc suite à la loi Taquet que le Département 76 avait lancé le dispositif Sortir avec Toit. La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine s'était positionnée sur ce dispositif via le CLLAJ et a accompagné sur deux années une vingtaine de jeunes vers l'autonomie et l'accès au logement.

## Sortir avec toit



©Marceau Bellenger

### **Un dispositif d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes âgés entre 17 et 19 ans et accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance.**

Créé afin de favoriser l'accès et le maintien dans le logement, "Sortir avec toit" offre une sortie sécurisée du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il s'agit d'épauler le jeune pour s'installer, remplir ses obligations de locataire, découvrir son environnement et construire les relais qui faciliteront son intégration dans cette nouvelle étape de sa vie.

L'accompagnement s'organise autour de 2 phases : une phase d'évaluation du projet d'autonomie ainsi que la recherche de logement et une phase d'accompagnement dans le logement.

*(Article du Département 76)*





Mission Locale  
PAYS DE CAUX  
VALLÉE DE SEINE

**Jeunes 16-25 ans**

**Emploi  
Formation  
Alternance  
Mobilité  
Logement  
Santé**

...

SCAN



**La Mission Locale  
c'est la base**

**02 35 38 19 89**



## II – LA MISSION LOCALE DU PAYS DE CAUX VALLEE DE SEINE

### 1 – Cartographie des lieux d'accueil de la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine



La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine propose un service décentralisé, au sein de lieux majoritairement mutualisés, qui permet de capter un plus grand nombre de jeunes en demande d'insertion et d'être repérée par les partenaires et collectivités du territoire.

Sept lieux d'accueil sont ainsi répartis sur tout le territoire :

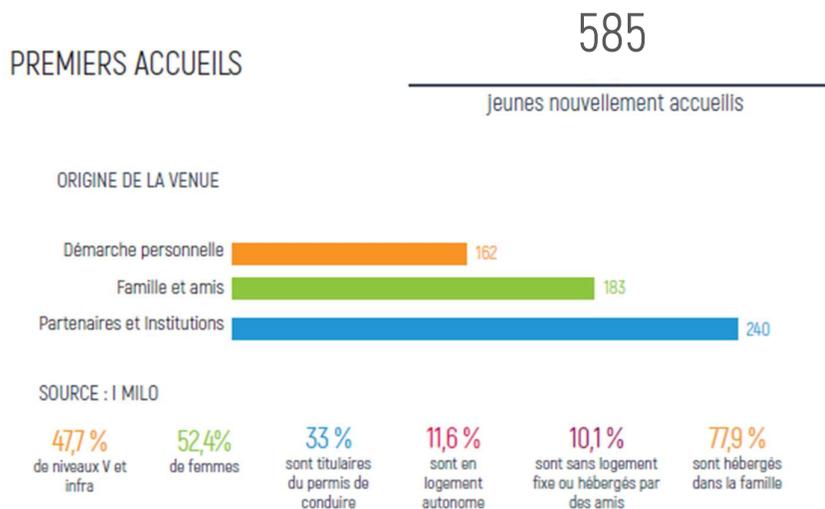
- 6 antennes
- 3 permanences dont une permanence au sein du centre de détention de Saint Aubin Routot

*(Organigramme de la Mission Locale en annexe)*

## 2 - Les chiffres clés

Les chiffres ci-dessous concernent l'activité de la Mission Locale durant l'année 2023.  
[Données non consolidées issues de I Milo - au 15 février 2023].

### 2.1- Les chiffres des premiers accueils



585 jeunes ont été accueillis pour la première fois à la Mission Locale durant l'année 2023. Ce nombre est égal à celui de 2022.

59% des jeunes se sont présentés à la Mission Locale via le « bouche à oreilles ».

Cependant, 41% des jeunes accueillis ont été orientés par les institutions et partenaires du territoire comme France Travail (ex Pôle Emploi), le Centre d'Information et d'Orientation dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire ou encore les associations.

La quasi majorité des jeunes accueillis avait un niveau équivalent ou inférieur au CAP/BEP. 31% d'entre eux était de niveau baccalauréat ou équivalent. La part des jeunes de niveau supérieur reste minoritaire.

33% du public accueilli est détenteur du permis de conduire et 28% a un véhicule. La moitié des jeunes utilise les transports en commun malgré un réseau routier limité.

Une grande partie des jeunes réside dans le foyer familial. 10% des jeunes sont dans une situation logement précaire.

## 2.2 - Les chiffres de l'accompagnement

1842

jeunes accompagnés

### RÉPARTITION PAR NIVEAU



### DÉFINITION DES NIVEAUX DE NOTRE LOGICIEL NATIONAL I MILO

Un «niveau» peut avoir une valeur de niveau I jusqu'au niveau VI. Il peut être «scolaire» ou «validé».

- Niveau validé : dernière certification obtenue (la plus élevée)
- Niveau scolaire : plus haut niveau de certification obtenue, sinon le plus haut niveau de classe atteinte (le niveau scolaire peut être supérieur au niveau validé)

#### PRÉCISIONS :

- Niveau I : diplôme de niveau égal et supérieur à bac+4 ou 5 : master, doctorat, diplôme de grande école...
- Niveau II : Diplôme de niveau bac+3 ou 4 : licence, maîtrise ou équivalent.

- Niveau III : diplôme de niveau bac+2 : DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales...

- Niveau IV : Terminale réalisée, Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent ; ou bien abandon des études supérieures sans diplôme.

- Niveau V : CAP ou BEP ou bien sorti de 2nd cycle général et technologique avant l'année de terminale.

- Niveau VI et V bis : sorti en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>); ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

### RÉPARTITION PAR ÂGE



Durant l'année 2023, 1842 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine. Ce nombre est en évolution par rapport à 2022 (+10.6%). L'augmentation s'explique notamment par le travail de relance des jeunes et la répartition des suivis.

La majeure partie des jeunes accompagnés est de niveau CAP/BEP et infra (62%) et âgée de 18 à 21 ans (52%). Ces données sont comparables à celles de 2022 : respectivement 60% et 54%.

Par contre, nous constatons une augmentation du nombre de jeunes femmes accompagnées (53.1% contre 51.3% en 2022 avec 125 femmes en plus) comparé aux hommes (46.9% contre 48.7% en 2022 avec seulement 52 jeunes en plus). La reprise économique, notamment dans le secteur industriel et logistique, même précaire, peut expliquer cette variable.

### RÉPARTITION PAR GENRE :

53,1%

979 femmes

46,9%

863 hommes

## NATURE DE L'ACCOMPAGNEMENT 131073 ÉVÉNEMENTS POUR 5504 JEUNES \*

NATURE DES ÉVÉNEMENTS	NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS	NOMBRE DE JEUNES
Entretiens individuels	16 722	1 813
Ateliers collectifs	8 524	856
Informations collectives	87	60
Entretiens partenaires et médiation	751	298
Autres contacts (SMS, mails, tel, courriers, visites)	73 250	5 073
Administratif	31 739	4647

\* Plusieurs événements peuvent concerner le même jeune

Les jeunes accompagnés ont bénéficié en moyenne de 18 contacts dans l'année dont 50% sont des entretiens.

### 2.3 – Offre de services de la Mission Locale

La Mission Locale propose une offre de services variées et des ateliers sur différentes thématiques et sur différents lieux sur le territoire. Pour rendre l'action davantage visible, elle utilise l'application Linscription.com. On y retrouve des informations sur le contenu des ateliers, le lieu, la date et les horaires.

Les ateliers mis en place à la Mission Locale et proposés au public sont accessibles sur le site <https://www.linscription.com/pro/catalogue-missionlocale> et accessibles tant aux conseiller.ère.s qu'aux jeunes et aux partenaires. Une inscription facile et rapide.

Exemple d'ateliers proposés sur Linscription.com :

**MARS 2024**

## 2.4 – Dispositifs mobilisés

### PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Durant l'année 2023, 842 jeunes ont intégré un ou plusieurs des dispositifs d'accompagnement cités ci-dessus.

Au-delà du CEJ, PPAE et du PACEA, la Mission Locale du Pays de Caux Vallée a développé des dispositifs afin de répondre au mieux aux besoins sur le territoire comme les actions Un jeune / Un métier financées par le Fond Social Européen (FSE), le Groupement des Créateurs, le réseau de Parrainage ou encore le CEJ – Jeunes en rupture sur la thématique du logement.

Le CLLAJ a été en contact durant l'année 2023 avec 460 personnes (entretiens individuels et ateliers).



Différents dispositifs ont été activés afin d'engager un accompagnement :

- L'accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) qui a bénéficié à 19 ménages en 2023 ;
- L'accompagnement Social Lié au Logement des Jeunes (ASLLJ) qui a bénéficié à 52 ménages en 2023 ;
- L'allocation Logement Temporaire (ALT) avec 6 logements, pour 7 jeunes en 2023 ;
- Les Résidences Autonomie : mise à disposition de 11 logements meublés – 11 bénéficiaires en 2023 ;
- Sortir avec Toit : dispositif à destination des jeunes sortants de l'ASE. Ce dispositif expérimental financé par le Département 76 a permis d'accompagner 8 jeunes en 2023.

## 2.5 – Aides financières

- 103 jeunes ont bénéficié du Fonds d'Aide aux Jeunes pour une moyenne de 443,35€
- 176 jeunes ont bénéficié de l'allocation PACEA pour un montant moyen annuel de 618€
- 859 jeunes ont bénéficié de l'allocation CEJ pour un montant moyen annuel de 2454,80€

**Le Fond d'Aide aux Jeunes** est une aide Départementale de dernier recours. Le FAJ concerne les jeunes de 18 à 24 ans révolus, qui rencontrent, pour de multiples raisons, des difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle.

Les principales aides accordées portaient sur la mobilité, le logement, la formation, l'aide mensuelle différentielle et l'accès à l'emploi.

176 jeunes ont bénéficié d'une allocation **PACEA**. L'allocation est variable selon les besoins des jeunes et doit être en lien avec un projet (exemple mobilité liée à l'emploi, fournitures pour formation, aide au permis...). Les jeunes accompagnés à la Mission Locale la sollicite surtout pour un soutien à la mobilité.

## 2.6 – Situations démarrées

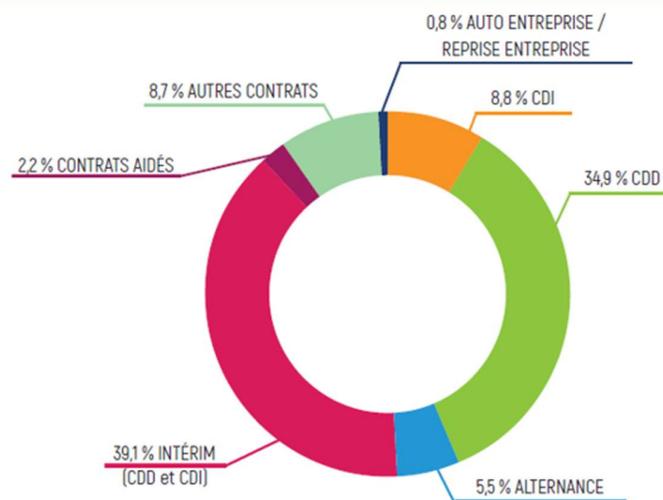
# 1236

jeunes ont démarré une situation professionnelle dans l'année 2023

TYPE DE SITUATION	NOMBRE DE JEUNES	NOMBRE DE SITUATIONS
Emploi	788	1727
Alternance	96	100
Scolarité / Formation	270	319
Immersion en entreprise	308	470
Service Civique	123	123

67% des jeunes accompagnés ont démarré une situation professionnelle en 2023, qu'elle soit de type emploi, formation ou bénévolat.

## Situations emploi



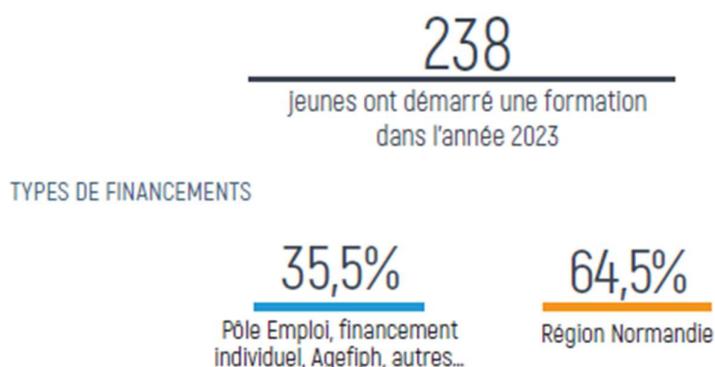
788 jeunes ont démarré en moyenne deux activités dans l'année.

Une grande partie des contrats démarrés étaient à durée déterminée et, parmi eux, plus de la moitié étaient des missions intérimaires.

La part des CDI est toutefois assez représentative avec 10% des contrats signés (CDI de droit commun et CDI intérim).

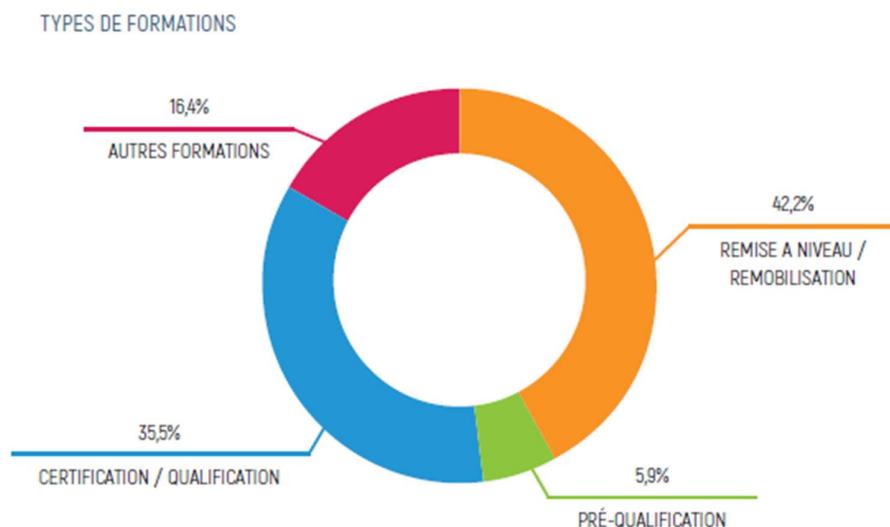
L'alternance représente 5.5% des contrats démarrés avec 100 situations.

## Situations formation



238 jeunes ont démarré une formation durant l'année 2023, dont une grande partie sur le Programme Régional de Formation (PRF - financement région Normandie).

Toutefois, plus d'un tiers des formations sont issues de financements autres tels que France Travail et Compte Personnel de Formation (CPF) mais également des auto financements ou des formations co financés (exemple : co financement personnel, CPF et FAJ).



Les formations qualifiantes représentent plus d'un tiers des formations démarrées mais les formations de remise à niveau et de mobilisation (exemple : #Avenir) restent prégnantes avec plus de 40% des actions démarrées.

Quant aux formations « Autres », qui représentent plus de 16%, elles correspondent aux formations préparatoires à l'emploi de type AFPR, aux formations courtes.





Mission Locale  
PAYS DE CAUX  
VALLÉE DE SEINE

**Jeunes 16-25 ans**

**Emploi  
Formation  
Alternance  
Mobilité  
Logement  
Santé**

...

SCAN



**La Mission  
Locale  
c'est la base**

**02 35 38 19 89**





## 3 – Enquête Jeunes accompagnés par la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine

### 3.1 - Enquête en ligne – Objectif et caractéristiques

La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine a mené, en novembre 2023 et sur une durée de 4 semaines, une enquête de satisfaction auprès des jeunes inscrits dans la base de données I Milo de sa structure avec l'aide des Cabinets Julhiet Sterwen et le COPAS.

Cette enquête avait pour objectif de mesurer le taux de satisfaction des jeunes sur la qualité de l'accueil et de l'accompagnement, sur la diversité de l'offre de services et son amélioration.

Une cible variée : jeunes sans situation comme jeunes en formation ou en emploi, jeunes en dispositif d'accompagnement renforcé ou sans dispositif, jeunes dont le dossier était actif ou en veille...

Le questionnaire était composé de 36 questions. Les 10 premières questions concernaient le la jeune, 4 questions concernaient son projet et les 22 dernières questions concernaient la Mission Locale et son offre de services.

326 jeunes ont répondu au questionnaire mais 176 en intégralité. Les résultats de l'enquête s'appuient par conséquent sur ces 176 réponses.

Apparaissent ci-après une synthèse de l'enquête qui est disponible en totalité sur un autre document.

### 3.2 - Profil des répondants

Sur les 176 réponses, les profils qui ressortent sont les suivants :

- Une majorité de femmes (61 %)
- Une quasi-totalité de jeunes sans enfant(s) (91 %), dont 76 % sont célibataires
- 9% de jeunes avec enfants (16 jeunes), 88 % de cette population est en couple et 12 % est célibataire.

#### Ages :

Tranche d'âge	% arrondi	Nb. Répondants
19-21	43 %	75
22-24	26 %	45
16-18	22 %	39
25-27	10 %	17

Majoritairement des jeunes entre 16 et 21 ans (65%).

#### Lieux de résidence :

- La majorité des jeunes, 91 % ou 161 répondants, résident actuellement sur le territoire, par rapport à 9 % ou 15 répondants qui ont résidé sur le territoire et déménagé
- La répartition des répondants par territoire est ainsi :
  - Agglomération Caux Vallée de Seine : 90 %
  - Communauté de Communes Campagne de Caux : 10 %
- 59 % des répondants déclarent habiter chez leurs parents, 27 % habitent dans leur propre appartement/maison et 7 % sont hébergés chez des tiers, le temps de trouver un logement.
- 4 % des répondants sont logés dans les logements de la Mission Locale ou en résidence sociale, résidence autonomie.

### Niveau de diplôme :

Les trois niveaux de diplôme les plus répandus sont :

- Le Bac Pro : 23 %
- Le Bac général ou technique : 19 %
- Le Brevet des collèges / CFG : 18 %

### Activité actuelle :

Les trois principales activités actuelles des répondants sont :

1. Je cherche un emploi : 32 %
2. Je travaille : 19 %
3. Je prends le temps de faire le point pour trouver ma voie : 12 %

### Mobilité :

- Les transports en commun (39 %) et la voiture personnelle (33 %) sont les modes de transport les plus fréquemment utilisés.
- 9 % des répondants utilisent les mobilités douces (vélo et scooter).
- 9 % des répondants n'ont aucun moyen de transport.
- 74 % des personnes interrogées considèrent une durée de 30 minutes ou moins comme acceptable pour se rendre à une formation, au travail ou à la Mission Locale.

## 3.3 – restitution de l'enquête jeunes - Synthèse des enseignements de l'enquête

### Les défis prioritaires auxquels les jeunes cherchent à répondre sont centrés sur l'emploi, la formation et la mobilité.

- Des jeunes qui veulent prioritairement accéder à un emploi et au permis de conduire (pour faciliter leur insertion), puis à une formation
- Des jeunes qui peinent à accéder à leur premier emploi et une logique d'entrepreneuriat vue comme la meilleure solution pour gagner sa vie, qui peut être lue selon à l'aune de cette difficulté, l'entrepreneuriat devenant une solution de repli

### Des défis vis-à-vis desquels ils opposent leur bonne volonté et leur débrouillardise, mais en étant freinés par leur manque de formation ou de mobilité

- Leurs principaux atouts sont la motivation et leur force de travail, leur débrouillardise
- Leurs principaux handicaps : sont le manque de formation adéquat, la mobilité, les moyens financiers (pour se déplacer, se loger), et leur manque d'un projet professionnel clair autour duquel ils se mobiliseraient.

### Les attentes à priori vis-à-vis de la Mission Locale centrées sur l'accès à l'emploi ou la formation

Ces attentes sont tournées vers l'emploi et le projet professionnel en priorité (58% des répondants) auxquelles ont peu ajouter l'accès à un contrat d'apprentissage (6%) ou à une formation (5%)

### Leur contact avec la Mission Locale : le bouche à oreilles en priorité

Une Mission Locale que l'on connaît davantage par le cercle de proches que par les acteurs institutionnels

- Parents
- Amis
- d'autres jeunes...
- Beaucoup plus rarement par les prescripteurs institutionnels ou par des actions d'aller vers de la mission locale elle-même

### La fréquence de leurs contacts avec des professionnels de la mission locale : des contacts réguliers

- 4 sur 10 ont un contact au moins une fois tous les 15 jours
- 7 sur 10, au moins une fois par mois...

Nota bene : Ceux qui la fréquentent le moins se déplacent plutôt en voiture personnelle et sont en moyenne moins qualifiés que les jeunes qui sont en contact plus fréquent avec des professionnels de la Mission Locale... L'enclavement constitue manifestement un frein à la fréquentation de la Mission Locale.

### Un regard porté par les jeunes qui traduit l'utilité de la mission locale à leurs yeux et une demande d'individualisation encore accrue

➔ Le regard porté sur l'offre générale :

- Les professionnel.le.s de la Mission Locale sont, avant tout, jugés comme étant de bon conseil de manière générale, et comme prenant en compte la situation individuelle des jeunes.
- La principale limite mise en avant concerne pour certains le manque d'individualisation du suivi
- Dans la lignée de la remarque précédente, une préférence est affirmée pour des entretiens individuels vis-à-vis d'entretiens collectifs...

➔ Les ateliers

- Les thématiques emploi / découverte des métiers / formation sont celles qui rassemblent le plus de participants (près de la moitié des réponses)
- Viennent ensuite les ateliers mobilité et risques routiers qui représentent (1/3 du total)

Les ateliers sont très majoritairement jugés utiles, qu'il s'agisse d'emploi (plus de 80%), de formation, d'accès au logement, à la mobilité.

Quelques réserves sont émises sur les ateliers relatifs à l'engagement des jeunes (30% d'avis mitigés) et dans une moindre mesure sur la découverte des métiers (25% de répondants n'ayant pas répondu directement à leurs attentes).

**Les projets collectifs de la Mission Locale sont très favorablement jugés, permettant aux jeunes d'apprendre des choses, de travailler en groupe, de créer et de s'amuser...**

On note de ce point de vue que la demande croissante d'individualisation ne devra pas trop se faire aux dépens de temps collectifs dont les valeurs ajoutées sont spécifiques (développement de la capacité à travailler en groupe, remobilisation, nouvelles formes pédagogiques)

### Une accessibilité jugée bonne sur un territoire dont une partie est enclavée et peu desservie en transports en communs...

- 71% répondent qu'elle est facilement accessible
- Pour 30% des jeunes, la mission locale reste facilement accessible à condition d'être véhiculé,
- 1% seulement la jugeant difficilement accessible.

### Conclusions

Une Mission Locale (ML) qui apporte des réponses concrètes aux jeunes répondants :

- Une ML qui est une véritable ressource pour la recherche d'emploi, la définition du projet professionnel, la recherche d'un contrat d'apprentissage (38%)
- Une ML qui permet de trouver des solutions aux problèmes des jeunes de façon individualisée (19%)
- Une ML qui permet d'avoir accès à des aides financières pour se déplacer, se loger... (9%)
- Une ML qui facilite l'accès au logement (8%)

La Mission Locale est essentiellement perçue au travers des réponses qu'elle apporte aux besoins essentiels des jeunes et constitue à ce titre un acteur incontournable pour les jeunes du territoire.

### Quels souhaits pour la suite ?

Le premier souhait des jeunes est que la Mission locale perdure dans son fonctionnement et son offre actuels.

Parmi les pistes d'évolution recensées figurent :

- Le fait que celle-ci soit mieux connue et qu'elle puisse davantage se rapprocher des jeunes par des permanences de proximité
- Le souhait que celle-ci puisse encore davantage travailler sur les questions d'accès à l'emploi et de relation aux entreprises, et de connaissance de l'offre de formation...

### Les offres de service futures de la Mission Locale

(Source : Enquête jeunes - nov 2023)

Choix de réponse	Place moyenne
Autres	2.23
La Mission Locale ne devrait rien changer, elle répond déjà très bien aux besoins des jeunes du territoire	2.32
La Mission Locale devrait davantage se faire connaître des jeunes	2.32
La Mission Locale devrait proposer plus de permanences de proximité	2.83
La Mission Locale devrait nous proposer davantage d'informations sur les formations	3.19
La Mission Locale devrait davantage faciliter l'accès au permis de conduire	3.2
La Mission Locale devrait mieux nous accompagner dans nos recherches d'emploi	3.23
La Mission Locale devrait nous mettre davantage en relation avec les entreprises	3.32
La Mission Locale devrait proposer davantage de solutions concrètes de logement pour les jeunes	3.63
La Mission Locale devrait nous permettre de davantage partir à l'étranger	4.05

De façon transversale, la question de l'accès à l'emploi, de ce qu'il représente (l'accès à un revenu) constitue un des points cruciaux pour les jeunes.

Le logement, la mobilité sont largement rattachés à cette finalité (la mobilité, l'information sur l'offre de formation, dans une moindre mesure, le logement) et constituent des moyens d'insertion professionnelle.



## JEUNES ET ENTREPRISES





## III – LES EMPLOYEURS ET LA MISSION LOCALE

### 1 - La relation aux employeurs au sein de la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine

La Mission Locale a renforcé sa mission d'accompagnement des employeurs en structurant un Service Emploi aujourd'hui composé de quatre Conseiller.ère.s Entreprises, deux Chargé.e.s de Mission et un Responsable de Secteur.

### 2 – Les chiffres clés de la relation aux employeurs

Durant l'année 2023, 1 857 structures actives étaient enregistrées dans l'Milo, dont 139 nouvelles entreprises. Le Service Emploi a collaboré avec 221 partenaires employeurs et collecté plus de 100 offres d'emploi.

Par ailleurs, la Mission Locale s'est vue être destinataire de 83 offres supplémentaires mais pour lesquels l'offre et la demande ne correspondaient pas.

En tant que prescripteur de contrats aidés, la Mission Locale a signé et assuré le suivi de 12 CIE et 26 PEC CAE.

De plus, la Plateforme Services Civiques de la Mission Locale a enregistré 72 missions de Service Civique pour 30 structures d'accueil.

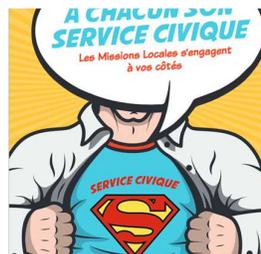
La durée moyenne des missions proposées était de 9 mois, sur une durée hebdomadaire de 24 heures.

25 nouvelles structures ont été prospectées dans l'année.

7 formations Civiques et Citoyennes ont été mises en place et 66 jeunes y ont participé.

Les jeunes volontaires ont réalisé leur mission dans différents domaines :

- La solidarité
- L'éducation pour tous
- La santé
- L'environnement



### 3 - Enquête de satisfaction auprès des employeurs

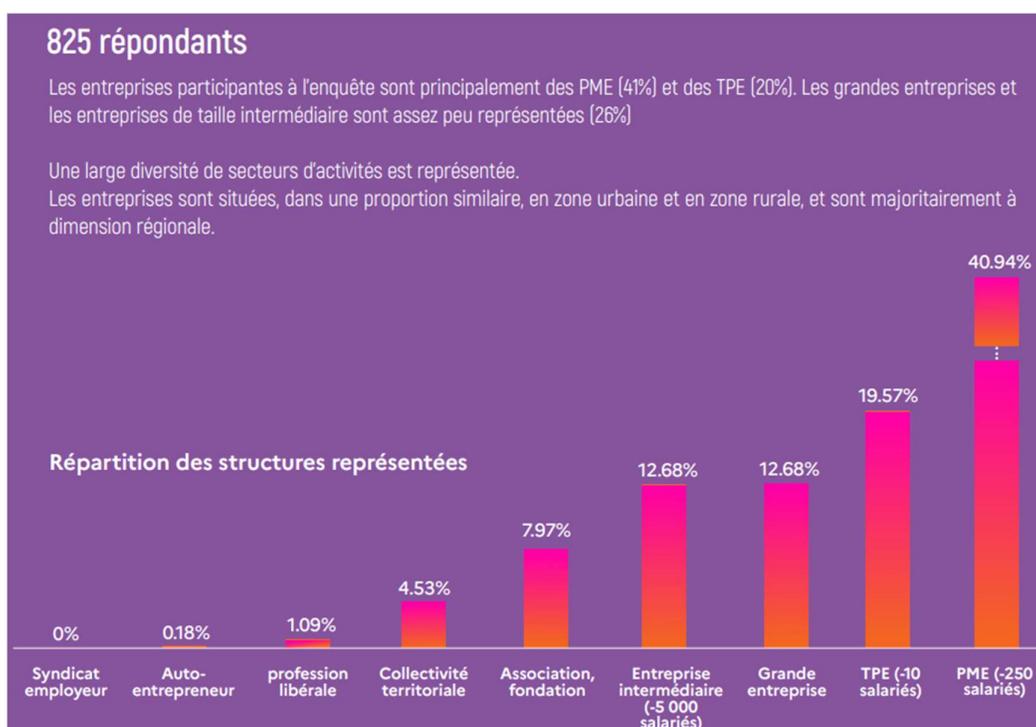
#### 3.1 – Objectif et caractéristiques de l'enquête

Face aux difficultés de recrutement annoncé par les employeurs, l'ARML Normandie a fait le choix en 2023 de lancer une enquête auprès des employeurs partenaires des Missions Locales de Normandie sur le thème de la valeur au travail.

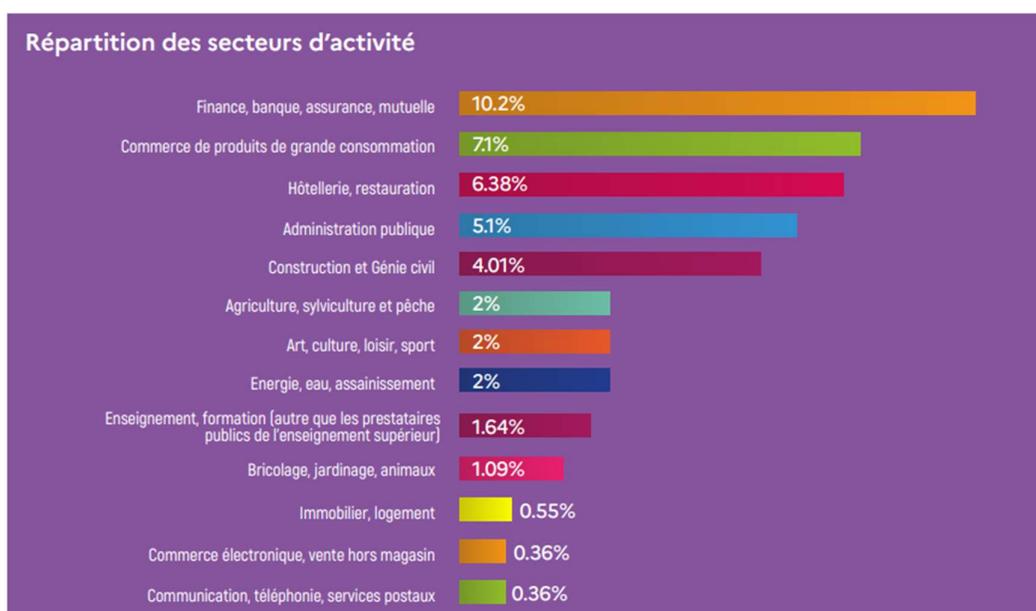
L'enquête a été mise en ligne du 30 Juin au 31 août 2023 auprès des employeurs normands.

825 d'entre eux ont répondu.

La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine a participé à cette enquête en mobilisant les employeurs du territoire.



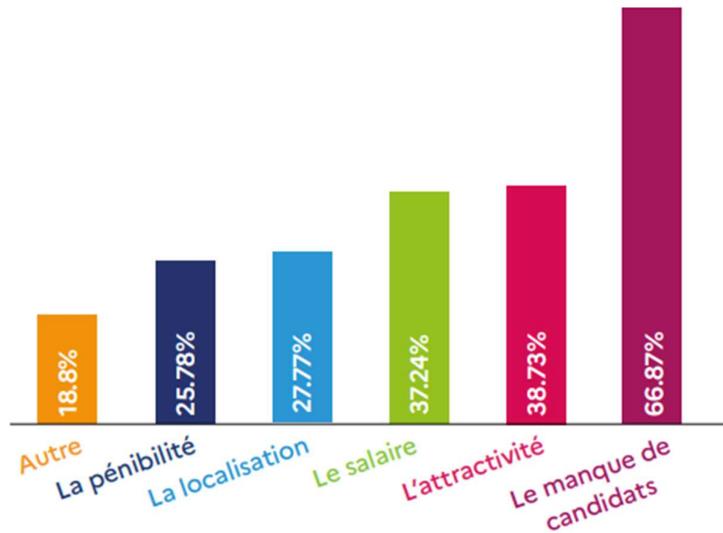
La majorité des employeurs ayant répondu au questionnaire régional furent ceux de moins de 250 salariés. C'est avec les petites et moyennes structures que les Missions locales Normandes collaborent le plus, ce qui explique leur large participation.



## 3.2 – Restitution de l'enquête

### Difficultés de recrutement

Parmi les employeurs ayant répondu, 9 sur 10 estiment avoir des difficultés à recruter et principalement par manque de candidatures :



Les employeurs reconnaissent que le recrutement d'un jeune, qu'ils qualifient comme une expérience positive, présente de nombreux avantages. Cependant, et malgré un taux de chômage des jeunes avoisinant les 16%, la grande majorité d'entre eux évoquent des difficultés de recrutement, qu'ils expliquent principalement par 3 raisons :

Ces 3 raisons expliquent-elles à elles seules ces difficultés ? Les jeunes ont-ils un rapport spécifique au travail ? Dans quelles conditions s'opère leur entrée dans le monde du travail ? Les perceptions de l'emploi ne sont-elles pas plurielles à l'image de la diversité des jeunes ?

**1**  
**67%** Le manque de candidats

**2**  
**39%** Un problème d'attractivité

**3**  
**37%** Le niveau de salaire

*(Source : Enquête Emploi REGARDS CROISES Jeunes & Entreprises 2023)*

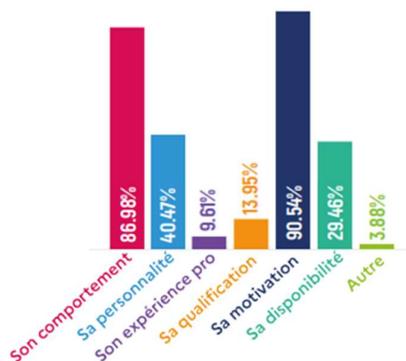
### La prudence des employeurs face au public jeunes

Dans les structures ayant répondu à l'enquête, les moins de 25 ans représentent moins de 25% des effectifs.

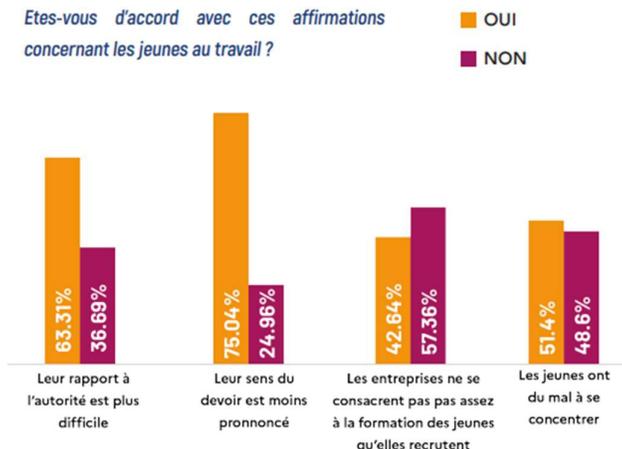
Les employeurs admettent faire preuve de prudence lors du recrutement d'un jeune considérant :

- Que leur sens du devoir est moins prononcé (75%)
- Que leur rapport à l'autorité est plus difficile (63%)
- Qu'ils ont du mal à se concentrer (51%)

Lors d'un recrutement d'un jeune de moins de 25 ans, quels sont vos points de vigilance ? (3 choix possibles)



Etes-vous d'accord avec ces affirmations concernant les jeunes au travail ?



## Les valeurs des jeunes face au travail

L'enquête Jeunes régionale réalisée en parallèle met en avant les valeurs identifiées comme importantes par les jeunes sont les suivantes : le respect (77%), la bienveillance (52%), la confiance accordée aux collaborateurs (37%), la reconnaissance du travail réalisé (33%) et l'esprit d'équipe (26%).



Si des points de convergence sont visibles (bienveillance, respect, esprit d'équipe), l'orientation « business » des valeurs (travail de qualité, exigences vis-à-vis du client...) paraît plus affirmée chez les chefs d'entreprises. De leur côté, les jeunes tendent à prioriser davantage la qualité des relations humaines, qui semble même constituer la base d'une relation saine de travail. Cette base semble faire défaut.

## Les attentes des jeunes face au poste proposé

L'enquête met en exergue la prise en compte par les recruteurs de la nécessité de proposer une « rémunération satisfaisante », dans le même temps, nombre d'entre eux mettent l'accent sur le fait que la jeune génération a tendance à demander un « salaire plus faible ». Ainsi, ils seraient « moins gourmand sur le salaire » ; cela contribuerait à rendre plus attrayant le recrutement de jeunes collaborateurs. Toujours sur l'aspect pécunier du recrutement, on peut noter que les entreprises tendent à privilégier les contrats aidés (contrat d'apprentissage, etc.) alors que les jeunes peu qualifiés ne sont pas forcément sensibles à ce type de contrat.

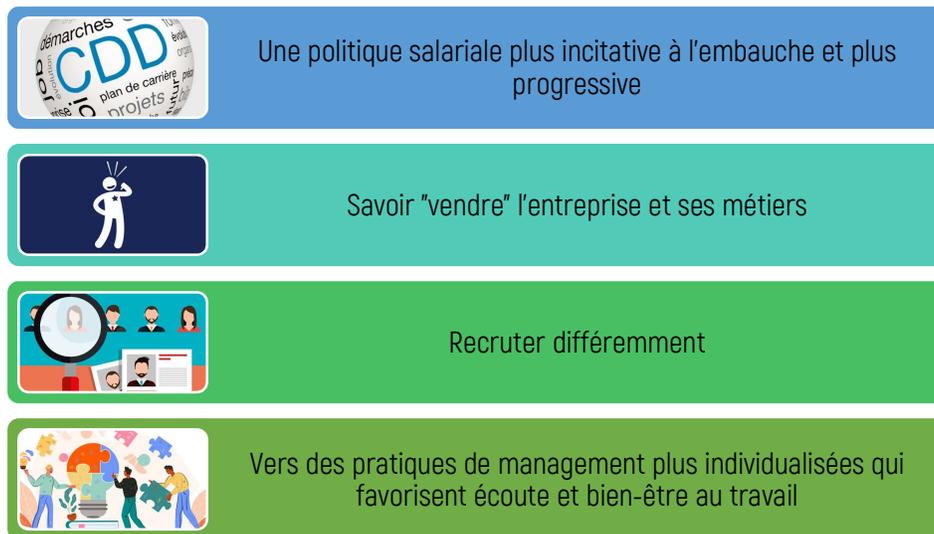


## Les critères de recrutement pour les employeurs

Pour les employeurs : « l'expérience professionnelle n'est pas un critère d'embauche » ; « il existe des postes disponibles sans qualification »

Toutefois, dans le même temps, des dirigeants d'entreprises exposent certaines problématiques rencontrées lors du processus de recrutement : « Le manque de formation et de savoir-être » ; « Le niveau des candidats est de plus en plus faible » ; « Les compétences souhaitées » ; « manque de candidats opérationnels » ; « un niveau d'exigence trop important vis à vis des conditions proposées, notamment pour des candidats débutants non directement efficaces » ... L'enquête montre donc l'existence d'une incompréhension mutuelle des critères d'embauche, notamment sur la question de l'expérience professionnelle souhaitée par l'entreprise

## Préconisations de l'enquête





## IV – CONCLUSION

Ce diagnostic a été réalisé en s'appuyant sur différentes sources : INSEE ; AURH, Rapport d'activités Mission Locale, données I Milo, Enquête jeunes (lancé avec les Cabinets Julhiet Sterwen et COPAS), enquête entreprise ARML Normandie.

Le diagnostic permet de mettre en lumière les problématiques d'un territoire mais également ses points forts. Il contribue à former un capital de connaissance pour la Mission Locale et ses partenaires.

Il permet également d'alimenter le projet de structure et les axes d'amélioration de notre offre de services à destination des jeunes.





# BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

## Sitographie :

AURH : <https://www.aurh.fr/observatoires-et-etudes>

Données France Travail : : <https://www.pole-emploi.fr/region/normandie/les-publications-statistiques/les-donnees-statistiques-par-ter/les-missions-locales.html>

Données INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/>

Enquête employeurs : <https://drive.google.com/drive/folders/162zPTYHcInWmwIY-EgNts3Ez0pK8aL3n>

Base de données I Milo - OBIEI

## Bibliographie :

CTG Caux Seine Agglo : résultats du questionnaire de la CTG diffusé aux jeunes Mission Locale/2024

Diagnostic CPO 2023

Rapport du CESER : Entre jeune en Normandie en 2022 – Regard et repères sur les 18/24 ans – octobre 2022

Rapport d'activité Mission Locale 2022

Questionnaire jeunes Mission Locale Novembre 2023

SANTÉ DES JEUNES ACCUEILLIS EN MISSION LOCALE - Analyse comparée avec la santé des étudiants – ORS CREA Normandie Septembre 2023

# GLOSSAIRE

AI	Association Intermédiaire
ALT	Allocation Logement Temporaire
ARML	Association Régionale des Mission Locales
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
ASLLJ	Accompagnement Social Lié au Logement des Jeunes
AURH	Agence d'Urbanisme Le Havre- Estuaire de la Seine
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CEJ	Contrat Engagement Jeunes
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CHI	Centre Hospitalier Intercommunal
CIE	Contrat d'Insertion dans l'Emploi
CUI	Contrat Unique d'Insertion
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EI	Entreprise d'Insertion
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
ETP	Equivalent Temps Plein
ESAT	Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail
FAJ	Fonds d'Aide aux Jeunes
FSE	Fonds Social Européen
GEIQ	Groupement d'Employeurs pour L'Insertion et la Qualification
IAE	Insertion par l'Activité Economique
INSEE	Institut National de la Statistique Et des Etudes
ORS	Observatoire Régional de la Santé
PACEA	Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie
PLH	Plan Local Habitat
PPAE	Plan Personnalisé d'Accompagnement vers l'Emploi
PMSMP	Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel







**AXE 1 : DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS POUR ACCOMPAGNER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS**

	<b>ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Action en évolution</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Action à poursuivre</li> </ul>
<b>1. Diversifier les produits proposés pour répondre aux besoins des ménages</b>		
<b>Contexte :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le territoire, la forme urbaine prédominante est la grande maison individuelle en T4 et T5 et + à destination de ménages familiaux</li> <li>- Les besoins en logements de petite taille et taille intermédiaire sont croissants, en raison du phénomène de desserrement des ménages lié au vieillissement de la population, aux décohabitations et aux séparations.</li> <li>- Le parc de logements sociaux est en hausse continue mais la production a est forte sur des produits familiaux au cours du précédent PLH. La pression de la demande sociale reste donc importante sur les logements T2-T3.</li> <li>- Une pénurie de l'offre locative de qualité à destination de petits ménages, notamment des jeunes de moins de 15 à 30 ans qui représentent 16% de la population.</li> <li>- Les communes de Rives-en-Seine, Terres-de-Caux, Bolbec et Gruchet-le-Valasse sont lauréates du programme Petites Villes de Demain. De plus, en 2020, Bolbec, Lillebonne, Rives-en-Seine, Terres de Caux, Port-Jérôme-sur-Seine et Gruchet-le-Valasse ont signé une convention d' « Opération de Revitalisation de Territoire » (ORT) avec l'État et Caux Seine agglo. Ces communes urbaines se mobilisent pour mener une politique de développement territorial qui permette de renforcer l'attractivité des polarités au sein de l'armature territoriale, notamment par des actions des revitalisation et de diversification des logements proposés dans leur cœur de ville.</li> <li>- Le développement sur le territoire de nouvelles activités économiques et industrielles (filière hydrogène vert, recyclage des plastiques...) nécessitera également de développer une offre de logements locatifs pour les jeunes salariés en insertion (stagiaire, apprenti, premier emploi, etc.).</li> </ul>		
<b>Objectif(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmer une offre de logements sociaux en priorisant le développement des produits manquants</li> <li>- Proposer une offre d'accueil temporaire en location meublée pour les jeunes actifs en insertion ou en mobilité</li> </ul>		



**DESCRIPTION DE L'ACTION**

- Garantir une programmation de logements adaptée aux besoins des demandeurs**
- Garantir le développement des **petites et moyennes typologies** dans les opérations de logements sociaux. Caux Seine agglo accompagnera le développement d'une programmation en adéquation avec les besoins des ménages recensés. La production sera réorientée vers le produit T3, et un rééquilibrage en faveur des petits logements (principalement T2) sera initié, notamment dans les polarités urbaines.
- Suivre les objectifs de la programmation par typologie. Ceci sera réalisé par Caux Seine agglo dans le cadre de la Délégation des Aides à la Pierre. Ces objectifs déclinés selon les caractéristiques des communes sont présentés ci-dessous.

	Détail de la demande sociale par typologies				
	T1	T2	T3	T4	T5 et plus
<b>Communes urbaines</b>	9%	31%	33%	21%	6%
<b>Communes périurbaines</b>	2%	14%	42%	35%	7%
<b>Communes restantes</b>	4%	22%	34%	34%	6%
<b>Total Caux Seine Agglo</b>	<b>8%</b>	<b>29%</b>	<b>34%</b>	<b>23%</b>	<b>6%</b>

Source : Répartition de la demande sociale par typologies selon : SNE 2021, hors secrétisation des données.

La programmation a été déclinée au regard des caractéristiques de la demande d'accès au logement social par typologie en 2021 avec :

- Un rééquilibrage en faveur des petits logements (32% de T1 et T2 au global) notamment dans les polarités urbaines. Cette offre est concentrée en priorité au sein des communes urbaines.
- Le produit T3 est majoritaire à l'échelle de Caux Seine agglo au regard de son poids au sein de la demande sociale
- Une offre de logements T4 plus conséquente sur les communes urbaines et périurbaines
- Une programmation de logements T5 en diffus sur les polarités et les communes périurbaines, plus conséquente sur les communes rurales où ce produit est plus adapté à la demande locale.

	Détail de la programmation sociale par typologie									
	T1		T2		T3		T4		T5 et+	
	Volume	%	Volume	%	Volume	%	Volume	%	Volume	%
Communes urbaines	28	10%	83	30%	97	35%	55	20%	14	5%
Communes périurbaines	0	0%	13	20%	26	40%	22	35%	3	5%
Commune rurales	0	0%	11	10%	45	40%	40	35%	17	15%
<b>CAUX SEINE AGGLO</b>	<b>32</b>	<b>7%</b>	<b>113</b>	<b>25%</b>	<b>168</b>	<b>37%</b>	<b>113</b>	<b>25%</b>	<b>32</b>	<b>7%</b>

Déclinaison de la programmation de logements sociaux par typologies à l'échelle de l'armature territoriale, telle que validée avec les communes.

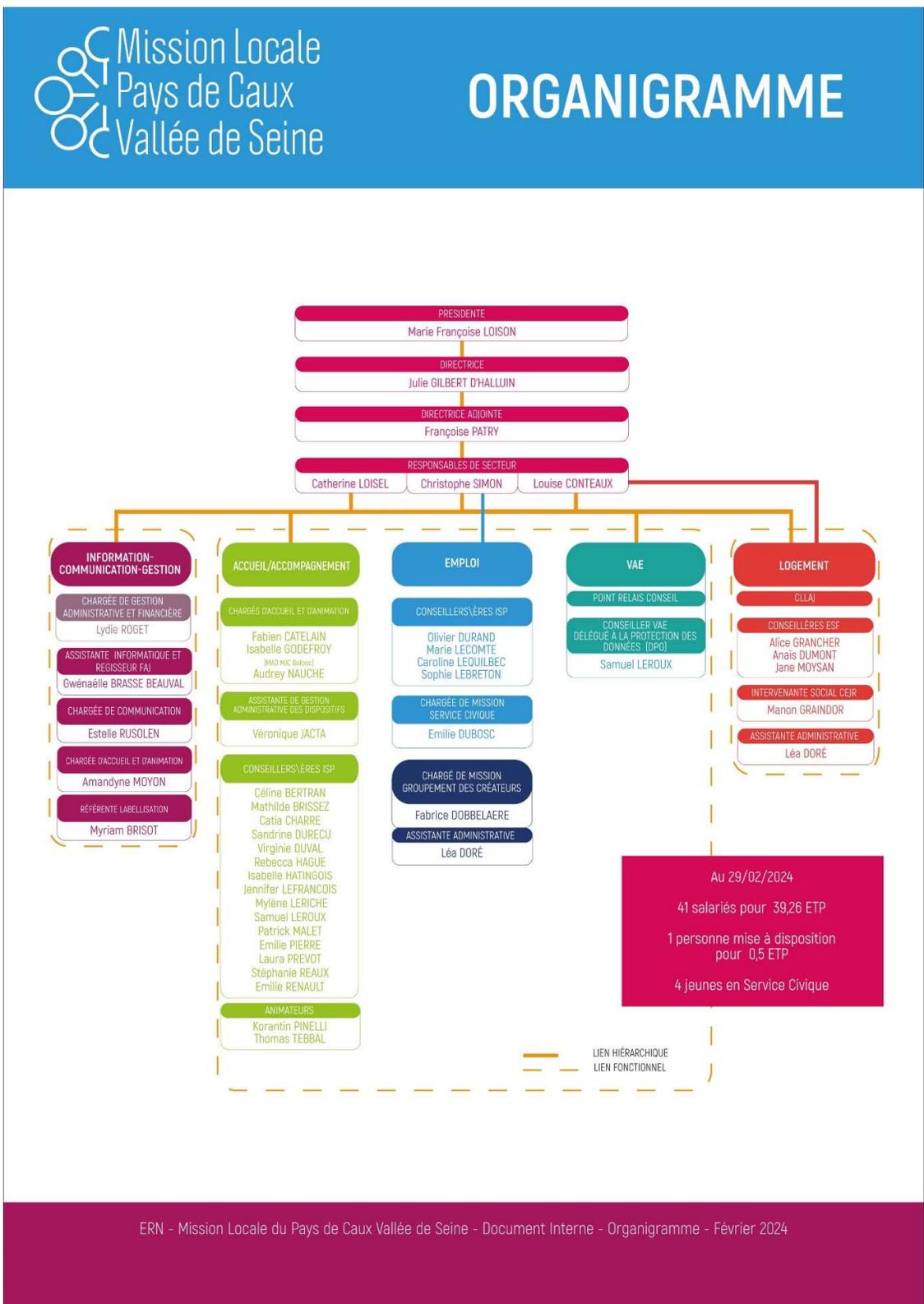
☑ **Accompagner les nouveaux modes de cohabitation dans le parc existant**

- ✓ **Développement de la colocation meublée dans le parc social de grande typologie.** Cette action constitue une opportunité pour proposer une offre « clef en main » flexible et adaptée à un public de jeunes actifs et étudiants. Les logements sociaux familiaux sont aujourd'hui moins attractifs faute de demandes, pourraient être mobilisés en priorité. La proximité de cette offre avec les services et bassins d'emplois locaux devra être garantie.
- ✓ **Poursuite de la sous-location dans le parc de Résidences Autonomies déqualifiées.** Cette offre en diffus permettra de poursuivre la réponse ponctuelle aux besoins de jeunes ménages isolés, notamment en en formation. La part des personnes handicapées, d'étudiants et de jeunes travailleurs devra rester inférieure ou égales à 15% au total de la capacité d'accueil des structures, en accord avec les prescriptions du législateur (décret n°2016-696 du 27 mai 2016 relatif aux résidences autonomes).
- ✓ **Accompagnement de la colocation intergénérationnelle au sein du parc de logements.** En partenariat avec le **CLLAJ**, Caux Seine agglo assurera la recherche de partenaires et les retours d'expérience sur les expérimentations de colocation intergénérationnelle. Les réflexions sur les prérequis de la mise en œuvre de cette colocation pourront être initiées par le **CLLAJ** avec concertation de Caux Seine agglo (charte de vie commune, adaptation du logement à la colocation, priorisation des communes et quartiers stratégiques pour développer l'offre, accompagnement par une association dédiée, etc.).

Pour atteindre ces objectifs, Caux Seine agglo soutiendra financièrement le **CLLAJ**, qui porte déjà des actions conséquentes en faveur de l'accès au logement des jeunes (accueil et information, accompagnement renforcé ASLL, logement ALT...). Cette subvention visera à renforcer l'offre en sous-location meublée et les logements financés via l'Allocation Logement Temporaire ou encore de l'Intermédiation Locative au sein du parc existant.

<p><b>Pilote/porteur de l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Caux Seine agglo</li> </ul> <p><b>Partenaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ État (Délégation des Aides à la Pierre)</li> <li>▪ <b>CLLAJ</b> (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes)</li> <li>▪ CLIC Gérontologique Mail'âges</li> <li>▪ Bailleurs sociaux</li> <li>▪ Communes propriétaires de résidences autonomes</li> </ul>	<p><b>Phasage :</b></p> <p>2024-2025 : Identification des résidences autonomes dans lesquelles une captation supplémentaire d'offre à destination des jeunes est possible. Définition avec le <b>CLLAJ</b> d'un programme de travail afin d'augmenter les capacités de logements temporaires.</p> <p>A partir de 2024 : Montée en charge du <b>CLLAJ</b> avec le développement d'une offre supplémentaire.</p>												
<p><b>Moyens :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Financiers</th> <th>Humains</th> </tr> <tr> <th>Investissement</th> <th>Fonctionnement</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Soutien financier au logement locatif social, inclus à la fiche action 2.</td> <td> <p>Doublement du soutien financier auprès du <b>CLLAJ</b> : montée en charge en lien avec la volonté de déployer l'offre en sous-location meublée et logement ALT</p> <p>10 000 € en 2023 puis une subvention au CLAAJ de 20 000 € maximum par an jusqu'à la fin du PLH</p> <p>Soit 110 000 € sur 6 ans</p> </td> <td> <p>Chargée de mission habitat public / service Habitat de Caux Seine agglo</p> </td> </tr> <tr> <td>Inclus à la FA 2</td> <td>110 000 €</td> <td>0,1 ETP</td> </tr> </tbody> </table>	Financiers		Humains	Investissement	Fonctionnement		Soutien financier au logement locatif social, inclus à la fiche action 2.	<p>Doublement du soutien financier auprès du <b>CLLAJ</b> : montée en charge en lien avec la volonté de déployer l'offre en sous-location meublée et logement ALT</p> <p>10 000 € en 2023 puis une subvention au CLAAJ de 20 000 € maximum par an jusqu'à la fin du PLH</p> <p>Soit 110 000 € sur 6 ans</p>	<p>Chargée de mission habitat public / service Habitat de Caux Seine agglo</p>	Inclus à la FA 2	110 000 €	0,1 ETP	<p><b>Indicateurs de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répartition des nouvelles opérations par typologie et financement</li> <li>- Nombre de logements ALT gérés par le <b>CLLAJ</b></li> <li>- Nombre de jeunes logés dans un dispositif de logements temporaires portés par le <b>CLLAJ</b></li> <li>- Nombre de logements captés au sein des résidences autonomes et proposés en location meublée</li> <li>- Nombre de logements en colocation proposés aux jeunes au sein du parc social</li> </ul>
Financiers		Humains											
Investissement	Fonctionnement												
Soutien financier au logement locatif social, inclus à la fiche action 2.	<p>Doublement du soutien financier auprès du <b>CLLAJ</b> : montée en charge en lien avec la volonté de déployer l'offre en sous-location meublée et logement ALT</p> <p>10 000 € en 2023 puis une subvention au CLAAJ de 20 000 € maximum par an jusqu'à la fin du PLH</p> <p>Soit 110 000 € sur 6 ans</p>	<p>Chargée de mission habitat public / service Habitat de Caux Seine agglo</p>											
Inclus à la FA 2	110 000 €	0,1 ETP											







### BRÉAUTÉ

La Chaumière  
Rte de la Gare - 76110 BRÉAUTÉ  
02 35 29 76 07 / 02 35 38 19 89

### GODERVILLE

France Services  
2 rue du bel air - 76110 GODERVILLE  
02 35 29 76 07 / 02 35 38 19 89

### TERRES DE CAUX

France Services  
44 rue Amiot - 76640 TERRES DE CAUX  
02 35 56 21 00 / 02 35 38 19 89

### LILLEBONNE / SIEGE

Maison des Compétences  
2 rue du Manoir - 76170 LILLEBONNE  
02 35 38 19 89

### RIVES EN SEINE

France Services  
1Espace J.B Denoville - 5 rue de la Gertrude  
76490 RIVES EN SEINE  
02 32 70 43 80 / 02 35 38 19 89

### BOLBEC

Esplanade  
Route de Mirville - 76210 BOLBEC  
02 35 39 45 80 / 02 35 38 19 89

### PORT JÉRÔME SUR SEINE

Arpège  
14 rue Émile Zola - 76330 PORT JÉRÔME SUR SEINE  
02 32 84 12 50 / 02 35 38 19 89

### ARELAUNE EN SEINE

Mairie  
Rue de la Libératrion - La Mailleraye sur Seine  
76940 ARELAUNE EN SEINE  
02 32 70 43 80 / 02 35 38 19 89

